

# Conseil de gestion du 3 juillet 2026

## Délibération n°2026-005

### Approbation du rapport d'activité 2025

- VU le code de l'environnement et notamment ses articles L 334-3 et suivants et R 334-31 et suivants ;
- VU le décret n°2019-1580 du 31 décembre 2019 relatif à l'Office français de la biodiversité ;
- VU le décret n°2011-1269 du 11 octobre 2011 portant création du Parc naturel marin du golfe du Lion ;
- VU la délibération du 10 octobre 2014 adoptant le plan de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion ;
- VU la délibération 2022-02 du 07 janvier 2022 approuvant la modification du règlement intérieur du Parc naturel marin du golfe du Lion ;
- VU l'arrêté conjoint en vigueur du préfet maritime de Méditerranée et du préfet des Pyrénées-Orientales AIP n° DDTM/SML/2026 183-0001 du 02/07/2026, portant nomination des membres du conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion ;

CONSIDERANT que le quorum est atteint et que le conseil de gestion peut valablement délibérer ;

CONSIDERANT le projet de rapport d'activité 2025 du Parc naturel marin du golfe du Lion présenté au point n°4 de la séance du conseil de gestion du 3 juillet 2026.

### Article 1

Le conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion approuve à l'unanimité le rapport d'activité 2025.

## Article 2

Le Directeur de l'Office français de la biodiversité est chargé de l'application de la présente délibération.

## Article 3

La présente délibération sera publiée sur le site internet de l'OFB, dans l'onglet « recueil des actes administratifs ».

Serge PALLARES



Président du conseil de gestion



# RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PARC NATUREL MARIN DU GOLFE DU LION



## DU PARC NATUREL MARIN DU GOLFE DU LION

P. 3

**Préambule**

P. 4

**Les actions  
phares**

P. 6

**La gouvernance**

P. 14

**État d'avancement du plan de gestion**

*Axe stratégique 1*

**PROGRESSER DANS LA PROTECTION  
DES HABITATS ET DES ESPÈCES**

*Axe stratégique 2*

**PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE  
CULTUREL MARITIME**

*Axe stratégique 3*

**RÉDUIRE LES POLLUTIONS ET AMÉLIORER  
LA QUALITÉ DU MILIEU**

*Axe stratégique 4*

**ACCOMPAGNER LE TERRITOIRE SUR LES ENJEUX  
DE GESTION ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
DE L'ESPACE LITTORAL ET MARIN**

P. 40

**Annexes**

# Préambule

L'année 2025 aura été celle du déménagement de l'équipe en août vers la Maison de la mer d'Argelès-sur-Mer, après huit années passées dans des locaux provisoires de la communauté des communes ACVI. Le bâtiment neuf construit sur le port offre des conditions de travail exceptionnelles réunissant les locaux administratifs, techniques et bateaux en un même lieu. L'OFB est locataire de cet espace via un bail de 8 ans avec la commune. Le plus grand soin a été apporté à son intégration et à sa performance environnementale, il offre aussi par son emplacement une belle visibilité au Parc et à l'OFB.

Deux gros dossiers bien connus du Parc sont revenus en force dans l'actualité 2025.

Le premier concerne l'éolien offshore avec l'installation et la mise en service de la ferme pilote EFGL (30 MW) au nord du territoire, presque 8 ans après l'avis conforme émis par le conseil de gestion d'une part et d'autre part l'attribution au groupement Ocean Winds du premier appel d'offre commercial (AO6 / 250 MW) à la frontière nord du Parc, au large de Gruissan. A noter la livraison des résultats de l'importante étude Migralion sur les trajets et périodes de passage des oiseaux migrateurs et des oiseaux marins – plus marginalement sur les chauves-souris - sur le golfe du Lion. Cette situation a conduit à réinstaller un groupe de travail « éolien » qui s'est réuni en novembre.

Le second est celui des zones de protection forte (ZPF) qui fait écho aux décisions de l'Etat faisant suite au

sommet mondial des océans à Nice en juin, qui reprecise notamment la planification et le calendrier en Méditerranée, puis de la publication d'une instruction en septembre qui précise les conditions de labellisation sites. La réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls a d'ailleurs été définitivement labellisée en totalité en décembre, alors que sa demande d'extension poursuit son parcours d'instruction. La convention de coopération renforcée entre le Parc et la réserve a été adoptée en conseil de gestion et versée au dossier. Le bureau du Parc s'est donc positionné en faveur de la relance du groupe de travail sur les ZPF.

Le projet « Barmar » de pipeline d'hydrogène vert entre Barcelone et Fos-sur-Mer qui traverserait le Parc, a été présenté au conseil de gestion. Le projet est encore au stade de la faisabilité mais l'étude du tracé en mer est lancée. Il tient compte de la sensibilité des canyons et s'écartera des sites retenus dans la planification éolienne à 2035.

Les deux projets « FEAMPA - Analyse Risque Pêche - espèces » et « LIFE - espèces mobiles » ont démarré en 2025 et vont se poursuivre en 2026. Les obligations de résultat attendues par l'UE au titre du réseau Natura 2000 en 2027 sur les captures accidentelles de la faune marine protégée (mammifères marins, oiseaux marins, tortues et poissons amphihalins) imposent de respecter un agenda qui permette aux pêcheurs professionnels de se préparer à ces échéances.

# Les actions phares

## Finalisation de la campagne d'exploration des canyons du Parc : projet ECALION

Les canyons sous-marins du Parc constituent des habitats riches en biodiversité. Malheureusement, la connaissance de ces milieux reste très parcellaire du fait de leur difficulté d'accès. En effet, l'exploration de ces zones profondes nécessite des moyens à la mer complexes et coûteux. La campagne « ECALION » qui s'est déroulée en 2023 sur plusieurs sites du Parc a permis de ramener des milliers de photos et des centaines d'heures de vidéos qui ont nécessité du temps pour être analysées. Les résultats ont été rendu en 2025 et ont montré la richesse de ces milieux mais aussi leur fragilité face aux pressions (déchets, pêche...). Toutes ces données vont aussi alimenter la réflexion pour la mise en place de ZPF dans ce secteur du Parc.

### AXE 1 – PROJET 3



Mission ECALION  
© Office français de la biodiversité



© Emilie Pasero / Office français de la biodiversité

## Suivi du phytoplancton

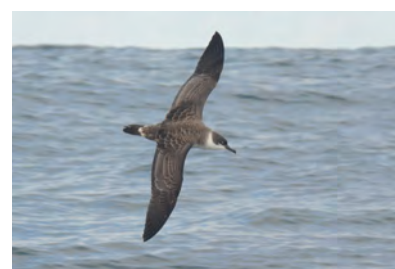
Le plancton est le premier maillon du réseau trophique marin. Le projet SPLASH, initié en mars 2025, a pour vocation de mener des campagnes d'échantillonnages sur deux sites côtiers (Le Barcares et Port-vendres) et un site au large (Tête de Canyon Lacaze-Duthiers) pour compléter les données acquises sur la côte rocheuse par le Service National d'Observation SOMLIT.

### AXE 3 – PROJET 6

## Lancement du GT éolien « ferme commerciale »

Un premier groupe de travail avait été créé lors du projet d'installation de la ferme éolienne pilote. Les travaux, qui avaient duré près de 2 ans, ont abouti à l'avis conforme du conseil de gestion émis en 2018. Avec le développement des fermes commerciales, le GT éolien a été relancé.

Sa mission, validé par le conseil de gestion du 23/03/2025, sera d'une part, comme pour la ferme pilote, d'accompagner Ocean Winds, porteur du projet de la ferme commerciale d'éoliennes flottantes (AO6, 250 MW). La première phase de cette ferme s'implantera à proximité du Parc et son extension, prévue dans un deuxième temps, se fera en partie sur la zone nord est du Parc. Le GT suivra d'autre part, le retour d'expérience de la mise en place de la ferme pilote EFGL, dont les 3 éoliennes ont été installées au second semestre 2025.



© Mickaël Buanic / Office français de la biodiversité

## UNOC : sommet mondial des océans

La France accueillie à Nice en juin 2025 le sommet mondial des océans. L'OFB était présent sur place et a pu participer à diverses conférences. Le directeur du Parc a pu organiser une table ronde sur les modèles de gouvernance des aires marines protégées française (PNM et parc nationaux) complété par deux interventions du réseau des parcs nationaux sud-africains et du Sénégal, illustrés par leurs organisations et leurs réalisations. Cet événement international a été l'occasion pour la France de confirmer ses engagements en faveur de diverses mesures de protection du milieu marin et de consolider l'élargissement des ratifications du traité dit « BBNJ » sur la protection et la conservation de la haute mer.



Entrée principale de l'UNOC  
© Marie Morineaux / Office français de la biodiversité



Inauguration de la Maison de la Mer  
© Marie Morineaux / Office français de la biodiversité

### Maison du Parc

L'installation de l'équipe du Parc dans les nouveaux locaux de la maison de la mer sur le port d'Argelès-sur-Mer est le fruit d'un long processus. Après 8 années passées dans des conditions assez sommaires dans des « Algeco » de la communauté de communes ACVI pour les bureaux et des containers positionnés sur la zone technique du port, la commune d'Argelès a offert au Parc de l'accueillir dans un nouveau bâtiment dans le périmètre du port. Le projet contenait le déplacement de la capitainerie et la création de grandes salles de réunion. La zone dite de l'ancien parking des plaisanciers a été retenue. Dans les objectifs de la mairie figuraient la volonté de requalifier toute cette zone et d'en faire une nouvelle ouverture vers le port, le tout dans un projet exemplaire en termes d'intégration et de performance environnementale. Dès le départ du concours d'architecte, le Parc, en tant que futur locataire, a été associé à la conception. Son fonctionnement original entre bureaux et locaux techniques a été soigneusement pensé pour répondre au plus près des fonctionnalités attendues par l'équipe, soit 631 m<sup>2</sup> de bureaux (30 postes de travail) et environ 200 m<sup>2</sup> d'espaces extérieurs. Une subvention de 450 k€ de l'OFB sur le plan de relance post-Covid a été accordée à la commune pour relever le niveau de performance environnementale (géothermie, panneaux PV, végétalisation, éco-matériaux...). Ce bâtiment apporte aujourd'hui à l'équipe un confort de travail exceptionnel qui contribue au bien-être des agents et leur performance, par ailleurs les équipements annexes comme le hall d'accueil, les espaces extérieurs ou les salles de réunion à l'étage donne au Parc l'occasion de travailler sur sa visibilité grand public par des expositions et des conférences.

# La gouvernance



## LES RÉUNIONS DU BUREAU ET DU CONSEIL DE GESTION

Le premier conseil de l'année le 14 mars a été consacré à différents points : l'adoption du programme d'action 2025, la présentation de la convention de coopération renforcée avec le département sur la gestion du futur périmètre étendu de la réserve marine, deux avis simples, la réinstallation du GT éolien pour accompagner Ocean Winds sur le projet AO6. Le bureau du 15 mai a abordé les voies d'amélioration du fonctionnement du conseil de gestion, la formalisation du mandat du groupe de travail sur l'éolien et la présentation de l'avancée du projet de partenariat avec les syndicats de bassin versant pour la gestion des déchets flottants envisagé grâce au mécénat avec CITEO. Le second conseil du 13 juin aura permis : une présentation du projet Barmar de conduite d'hydrogène vert entre Barcelone et Fos-sur-Mer, une présentation du nouveau règlement européen sur la restauration de la nature et état des lieux sur l'actualité de l'invasion du crabe bleu. Le Bureau du 2 octobre s'est occupé de revenir sur la stratégie du Parc en matière de zone de protection forte. Lors du dernier conseil du 20 novembre, il a été traité des avancées du GT éolien, de l'application du règlement européen sur la pêche loisir et du bilan des subventions allouées aux AME et aux projets répondant au nouveau format proposé au fil de l'eau.

## LES GROUPES DE TRAVAIL

Le conseil de gestion a adopté le principe de confier des mandats à des groupes de travail (GT) constitués par délibération, de telle sorte que cette représentation du conseil explore et traite un sujet défini. En 2025, le GT « Eolien » a été réactivé en vue du projet de ferme commerciale prévue au large de Gruissan.

Le GT éolien a été relancé en 2025 et sa première réunion consacrée à une intervention d'Oceans Winds pour l'installation en cours de la ferme pilote et du cadre préparatoire de l'AO6. L'OFB a pu à cette occasion présenter les grands résultats de l'étude « Migralion » sur les oiseaux marins et migrateurs dans le golfe du Lion. Le lancement du GT ZPF a lui été repoussé à 2026

| Nom du groupe de travail                                                                            | Mandats (extraits)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Nombre de réunions |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| <b>GT Pêche</b><br>Co-animation :<br>Mme Maria Ruysen (Ifremer)<br>et Mme Lauriane Vasseur          | Créer de l'unité, de la cogestion dans le Parc autour des enjeux de pêche au service de la ressource, des filières d'exploitation et de la protection du milieu marin et ce, à partir de trois axes prioritaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi et gestion des ressources halieutiques</li> <li>• Gestion et réglementation</li> <li>• Valorisation de la filière pêche</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 0                  |
| <b>GT ZPF</b><br>(zones de protection forte)<br>Co-animation :<br>M. Philippe Lenfant (UPVD-CEFREM) | Accompagner et expertiser le processus de renforcement de la protection suivant quatre axes prioritaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Délimitation des sites à enjeux sur la base des connaissances scientifiques ;</li> <li>• Analyses des pressions/impacts des différentes activités pour la construction d'un argumentaire partagé par site ;</li> <li>• Prise en compte des incidences économiques et sociales (bénéfices des mesures de protection et mise en place de mesures d'accompagnement éventuelles) ;</li> <li>• Evaluation des effets (écologiques et économiques) de la protection à moyen et long termes.</li> </ul>                                       | 0                  |
| <b>GT éolien</b><br>Co-animation : M. Yves Desdevises (OOB) / et M. Grégory Agin (Parc)             | Relance d'un GT éolien validé lors du conseil de gestion du 23/03/2025<br>Accompagner Ocean Winds, porteur du projet de la ferme commerciale d'éoliennes flottantes (AO6, 250 MW) et suivi du retour d'expérience de la mise en place de la ferme pilote EFGL et notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer aux ateliers de travail sur les options technologiques susceptibles d'avoir des incidences sur les milieux, les espèces et les usages</li> <li>• Participer aux ateliers de travail sur la définition des protocoles et des suivis</li> <li>• Accompagner le conseil de gestion jusqu'à l'expression de son avis sur le dossier d'autorisation</li> </ul> | 1                  |

## LES AVIS CONFORMES, SIMPLES ET TECHNIQUES

Le Parc a été saisi sur 48 avis en 2025, soit une sollicitation équivalente aux années précédentes. Le conseil de gestion a formulé deux avis simples, le premier sur le renouvellement de la concession de plage de Collioure et le second sur la création de l'aire de carénage du port de Port-Vendres. Le reste des avis était des avis techniques, principalement lié à des renouvellements d'AOT pour les parcours de randonnées pour les Véhicules Nautiques à Moteurs (9), les concours de pêche (11), des campagnes scientifiques (10). L'annexe 1 récapitule les avis rendus.

## L'EQUIPE ET LES MOYENS LOGISTIQUES

Cette année a vu le départ de la chargée de mission usages de loisirs dont le remplacement a été retardé pour des raisons administratives internes. Comme à son habitude le Parc a pu renouveler une partie de ses effectifs de services civiques, alternants et stagiaires. Un CDD de renfort de 6 mois a pu venir renforcer l'équipe. Les mouvements de personnes ont été les suivants :

- Arrivée d'Ariane BLANCHARD sur le poste de Chargée de mission Développement durable des usages de loisirs le 01/12/2025 en remplacement d'Alizée MARTIN parti le 01/05/2025
- Le 01/05/2024, arrivée de Jessica LAURENT, CDD de 3 ans dans le cadre du LIFE EMM (Espèces Marines Mobiles)

### Les contrats d'alternance :

- Du 01/02/2023 au 26/09/2025, Léa NORMAND en contrat d'alternance Communication
- Du 01/12/2024 au 30/10/2025, Marine SIRGUY en contrat d'alternance sur le « patrimoine culturel maritime »
- Du 09/09/2024 au 29/08/2025, Anaël CADARS en contrat d'alternance pour l'élaboration du suivi de la qualité de l'eau, renouvelé pour 2 ans du 02/09/2025 au 03/09/2027
- Du 01/12/2024 au 19/08/2025, Jessy VIVES en contrat d'alternance pour le suivi des tortues marines, renouvelé du 01/09/2025 au 19/08/2026 pour la mise en place d'une stratégie de connaissance sur les fonds meubles
- Du 16/12/2024 au 31/11/2025, Aurélie DUVAL en contrat d'alternance sur les risques côtiers

### Les services civiques :

- Valentine VANDENBILCKE (Du 19/09/2024 au 15/05/2025)
- Batien HERVIOU (Du 12/05/2025 au 11/01/2026)
- Nicola CAPPE (Du 12/05/2025 au 11/01/2026)

### Stagiaires de Master :

- Félix Perez (mars à septembre 2025)

Durant 2025, il y eut 16 différents stagiaires (niveau 3ème à Licence)

## BUDGET INITIAL 2025

(autorisation d'engagement) :

# 1 408 042 €

(hors masse salariale et loyer)

## ENGAGEMENT FINANCIER

Axe 1, progresser dans la protection des habitats et des espèces : 33 %

Axe 2, protéger et valoriser le patrimoine culturel maritime : 0 %

Axe 3, réduire les pollutions et améliorer la qualité du milieu : 14 %

Axe 4, accompagner le territoire sur les enjeux de gestion et de développement durable de l'espace littoral et marin : 34 %

Transverse : 19 %

### Véhicules de service

« Clio », « 3008 »,  
« Yaris », « Kangoo (x2) »,  
« Trafic », « Rifter », « e2008 »

### Moyens à la mer

SRA de 7,50 mètres « Cap alla »  
vedette de 12 mètres « Mobula »



Mobula  
© Bruno Ferrari / Office français de la biodiversité

## PARTENARIATS ET PARTICIPATION À DES INSTANCES DE GESTION (NON EXHAUSTIF)

Le Parc poursuit sa participation à diverses instances du territoire et au-delà.

Il participe au comité consultatif de la réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls, ainsi qu'à son conseil scientifique.

Il siège dans le CELMO (Comité État Littoral Mer Occitanie) placé sous l'autorité du préfet de région qui coordonne l'action de l'État sur le littoral et en mer, où convergent de nombreuses politiques publiques.

Il siège au sein de l'ObsCat qui suit la dynamique du littoral sur la côte sableuse et au nouvel observatoire de la côte rocheuse (ObsRoc).

Il poursuit son partenariat avec la commune d'Argelès-sur-Mer - gestionnaire de la réserve du Mas Larrieu - sur la cogestion du site Natura 2000 mixte « Embouchure du Tech et grau de la Massane ».

Le président du conseil de gestion du Parc siège au Parlement de la mer et à la commission permanente du Conseil maritime de façade.

Le Parc siège au CA de l'UVPO.

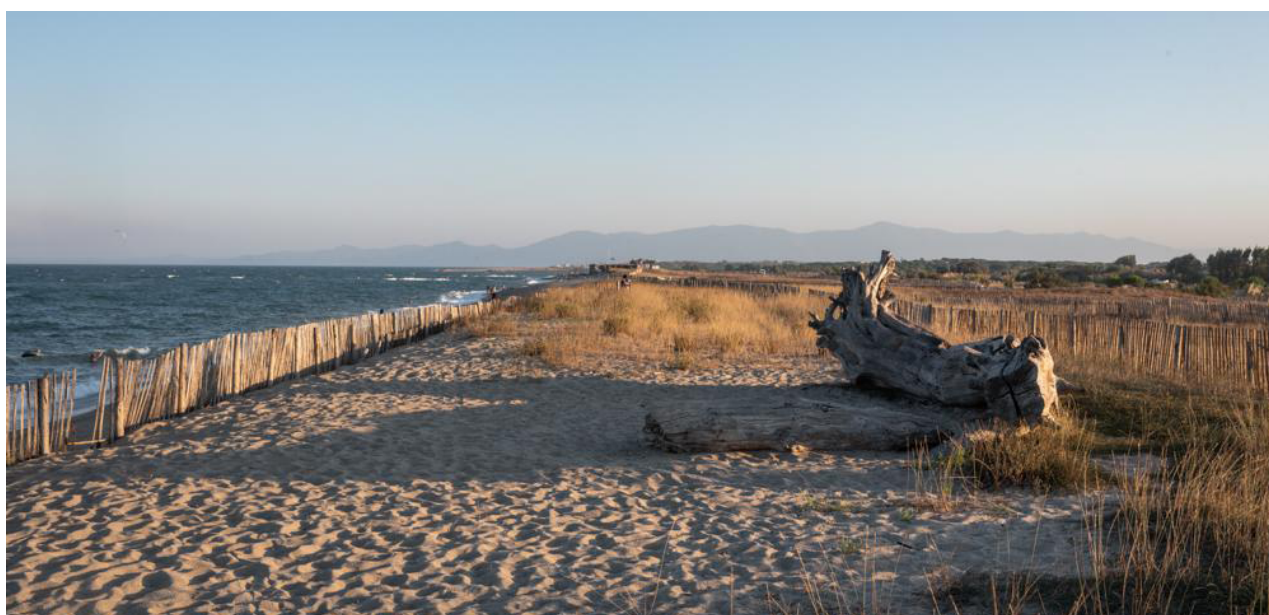
Le Parc siège aussi au comité de gestion du site de Paulilles, au Copil du site Natura 2000 « grand dauphin », dans le réseau des parcs naturels d'Occitanie, ainsi que dans les CLE des syndicats de bassins versants.



Agent de la Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls (Département 66)  
© Lionel Pedraza / Hans Lucas



Fabrice Covato / Mairie d'Argelès-sur-Mer  
© Lionel Pedraza / Hans Lucas



Le littoral de Torreilles plage  
© Lionel Pedraza / Hans Lucas

## TABLEAU DE BORD ET INDICATEURS

Le Parc ne dispose toujours pas d'un set d'indicateurs important, la priorité ayant été donnée à la mise en œuvre d'actions en lien avec le plan de gestion. Le développement et la mise au point des indicateurs nécessitent un investissement en temps

important qui, en l'absence d'une personne dédiée, ne se mettra en place que petit à petit.

Pour autant, certains indicateurs sont déjà opérationnels.

### Concernant la gouvernance, deux indicateurs sont en place depuis plusieurs années :

#### Indicateur « Mobilisation du conseil de gestion »

En 2025, le nombre de réunions du conseil de gestion et des bureaux a augmenté par rapport à 2024 avec 5 réunions au total (3 conseils de gestion et 2 bureaux). Le taux de participation est assez stable : autour de

60% en moyenne sur l'année mais avec une mobilisation importante (70%) lors du premier conseil de gestion dans la Maison de la Mer le 4 décembre 2025. réunit beaucoup plus de personnes (60 au total).

| MOBILISATION<br>DU CONSEIL<br>DE GESTION | NIVEAU D'EXIGENCE<br>« Une mobilisation forte et équilibrée du conseil de gestion » |              |         |       |     |
|------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------|---------|-------|-----|
|                                          | Scores                                                                              | Très mauvais | Mauvais | Moyen | Bon |
|                                          | Indices « Nombre de réunions »                                                      |              |         |       | 4   |
|                                          | Indices « Présences »                                                               |              |         | 3     |     |
|                                          | Indicateur 2025                                                                     |              |         | 3     |     |

#### Indicateur « Fonctionnement interne du Parc »

Le fonctionnement du conseil de gestion est évalué à partir des questionnaires anonymes fournis en séance à l'ensemble des membres du conseil de gestion lors de chaque session. Pour rappel, le questionnaire est scindé en deux parties, la première concerne la qualité des débats, l'équilibre de la prise de parole par les participants, etc. La seconde partie concerne l'accompagnement des membres du conseil de gestion par l'équipe technique et les délais de mise à disposition des documents fournis, leur compréhension pour permettre la prise de décision, etc.

L'indicateur du fonctionnement du conseil de gestion s'est amélioré en 2025 pour revenir au niveau très bon comme en 2023. Le taux de réponse au questionnaire reste faible, de l'ordre de 34% comme en 2024.

Le bureau du mois de mai a été d'ailleurs consacré à la recherche d'optimisation du fonctionnement.

| FONCTIONNEMENT<br>INTERNE DU PARC | NIVEAU D'EXIGENCE<br>« Un conseil de gestion pleinement fonctionnel et dans l'anticipation » |              |         |       |     |
|-----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|---------|-------|-----|
|                                   | Scores                                                                                       | Très mauvais | Mauvais | Moyen | Bon |
|                                   | Indices « Fonctionnement du conseil »                                                        |              |         |       | 5   |
|                                   | Indices « Accompagnement du Parc »                                                           |              |         |       | 5   |
|                                   | Indicateur 2025                                                                              |              |         |       | 5   |

Concernant la finalité du plan de gestion « Faire du Parc naturel marin une zone de référence pour la connaissance et le suivi du milieu marin... », deux indicateurs sont opérationnels.

Indicateur « Productions scientifiques »

Cet indicateur, qui comptabilise sur 3 années glissantes le nombre de publications, d’articles, d’ouvrages scientifiques ou de présentations lors de colloques, auxquels le Parc a participé ou dans lesquels il est cité, est classé comme très bon

pour la première fois depuis 2016. Cela traduit une reconnaissance des actions d’acquisition de connaissance du Parc, mais aussi du Parc comme territoire privilégié pour mener des études scientifiques.



Indicateur « Actions de diffusion »

L’indicateur regroupe, sur 3 années glissantes (2023-2025), le nombre d’interventions orales (conférences) ou écrites (rédaction d’articles, post Facebook) partageant des résultats d’acquisition de connaissances ou de valorisation de cadres de gestion, d’outils ou de méthodes du Parc. Le nombre d’actions de diffusion pour l’année 2025 a été de 43

ce qui porte à 172 le nombre total sur les 3 dernières années. L’indicateur est au niveau « très bon » depuis 2019, ce qui met en évidence le travail fait par le Parc pour le partage des informations auprès du public et des acteurs du Parc.



Indicateur « Qualité des eaux de baignade »

La qualité sanitaire des eaux de baignade sur le territoire du Parc s’est améliorée en 2025. L’indicateur est passé de bon en 2024 à très bon

cette année du fait de la réduction des « alertes sanitaires ». Les eaux de baignades dans le Parc sont majoritairement en excellente qualité.

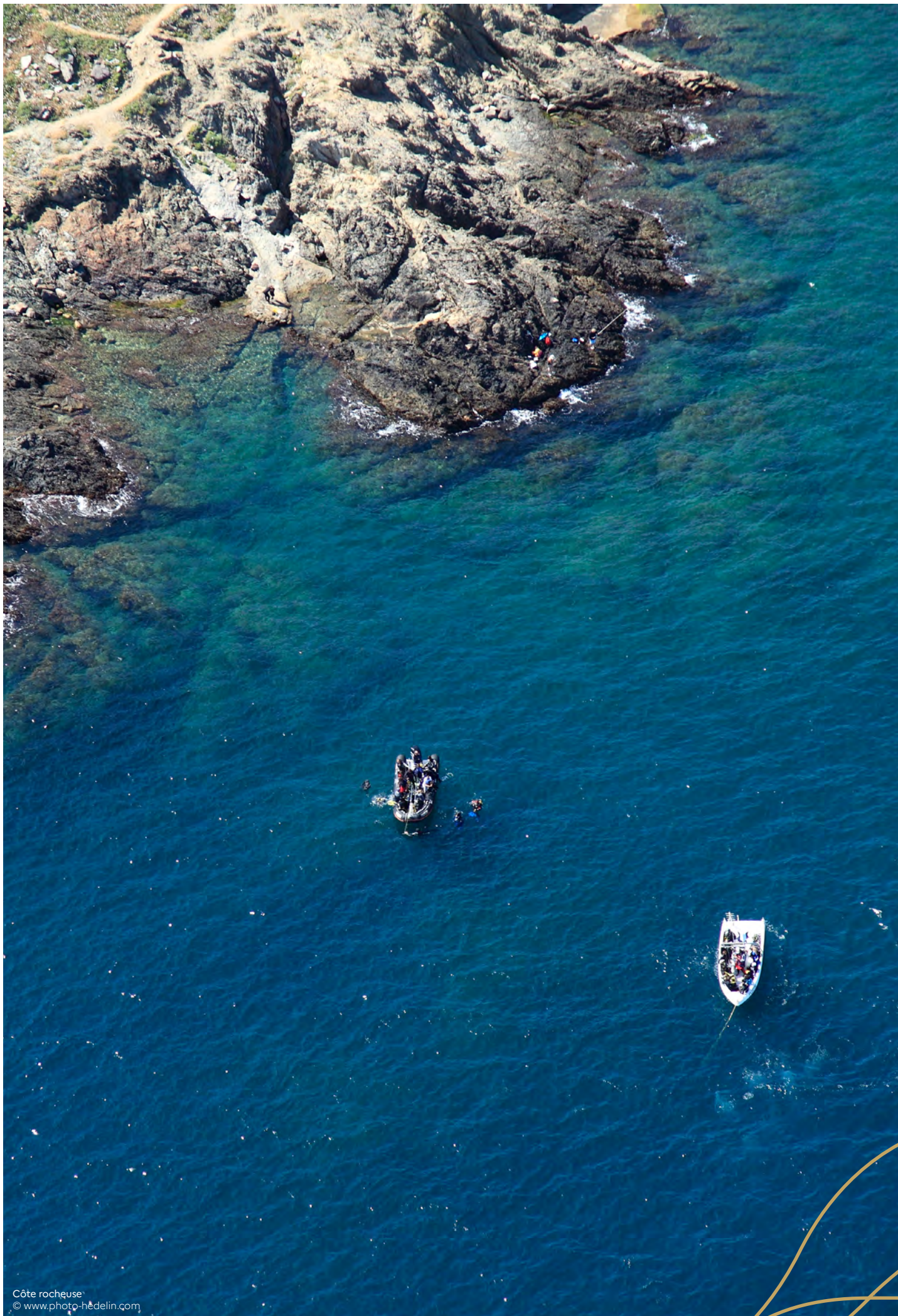
| QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE | NIVEAU D'EXIGENCE                                                                                           |              |         |       |     |          |
|------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|---------|-------|-----|----------|
|                              | 100 % des zones de baignades recensées au moins en qualité « bonne »<br>dont 95 % en qualité « excellente » |              |         |       |     |          |
|                              | Scores                                                                                                      | Très mauvais | Mauvais | Moyen | Bon | Très bon |
|                              | Indices « Qualité "bonne" »                                                                                 |              |         |       |     | 5        |
|                              | Indices « Qualité "excellente" »                                                                            |              |         |       |     | 5        |
|                              | Indices « Alertes sanitaires »                                                                              |              |         |       |     | 5        |
| Indicateur 2024              |                                                                                                             |              |         |       |     | 5        |

Indicateur « Tursiops »

L’indicateur « Tursiops » permet d’évaluer l’évolution de la présence du grand dauphin Tursiops truncatus dans un périmètre donné, par renseignement de l’abondance relative de l’espèce et de la surface qu’elle occupe. Cet indicateur de tendance s’appuie sur les données récoltées lors de campagnes en mer dédiées moyennées sur une période de 3 ans.

En 2025, la prospection sur l’ensemble du Parc a pu être réalisée grâce à un marché public pour l’affrètement d’un navire permettant de couvrir la zone 20-35 Mn. En raison de la réalisation tardive de la campagne d’hiver, le calcul de l’indicateur n’a pas pu être réalisé pour l’année 2025.





# État d'avancement du plan de gestion

## Axe stratégique 1

### PROGRESSER DANS LA PROTECTION DES HABITATS ET DES ESPÈCES

#### Projet 1

#### Amélioration de la connaissance des zones fonctionnelles halieutiques du Loup



Loup de mer (*Dicentrarchus labrax*) sur un récif artificiel  
© Julie Castera / Office français de la biodiversité

Le projet LOUYETU vise à identifier les frayères de loup dans le parc marin par marquage acoustique et à approfondir les déplacements du loup et de la daurade en zone côtière et dans la lagune de Thau. L'année 2025 a permis le montage du dossier de financement Inter Galpa Thau et Pyrénées Méditerranée et la formation à la pose chirurgicale des marques avec notre partenaire scientifique IFREMER Sète. Ont aussi été réalisés l'achat d'une partie du matériel de télémétrie, et la demande d'AOT pour l'installation des hydrophones. Une coordination a été effectuée avec l'équipe RESMED pour garantir une bonne couverture de la côte en station d'écoute. Un stage M2 a fait un premier état des lieux des données disponibles et des méthodes pour caractériser les zones fonctionnelles sur le Parc.

Budget : 190 896 € dont 80 % en financement InterGalpa/Région/FEAMPA, 24 781 € en autofinancement Parc.

#### Projet 2

#### Réalisation de l'analyse risque pêche espèces (Projet FEAMPA)

Après la réalisation de l'analyse à l'échelle de la façade identifiant des secteurs à risques, l'année 2025 a permis d'acquérir des connaissances locales complémentaires :

- par des embarquements (marché national) : le groupe EI a eu comme objectif de réaliser 400 jours de mer en Méditerranée répartis entre chaluts de fonds et fileyeurs afin de caractériser les niveaux de risque ou l'absence de risque entre oiseaux/tortues/aloses/delphinidés et pêche sur les secteurs identifiés « à risque » par l'analyse spatiale. Ces embarquements ont été limités compte tenu des contraintes administratives (autorisation de personnel spécial). Sur les embarquements réalisés, des captures d'aloses et d'oiseaux marins ont été enregistrées. Ces données seront mises en perspective avec les données du programme OBSMER actif depuis une vingtaine d'année et dédié à la collecte notamment de données sur les captures accidentelles.
- Par la mise à disposition des données du Gis VALPENA (évaluation des Pratiques de Pêches au regard des Nouvelles Activités) dans le cadre d'une convention : ces données recueillies annuellement selon une méthodologie scientifique standardisée par les comités des pêches partenaires permettent de cartographier les espaces de pratique d'un navire ou d'une flottille, en fonction de différents paramètres (mois, engins, espèces ciblées) sur une maille de 3 miles de côtes.



Chalutier en action de pêche  
© C. Bedrossian / Office français de la biodiversité



Pêcheur professionnel au lever du soleil  
© X. Rozec / Office français de la biodiversité

- Par des enquêtes à quai – réalisées par le CRPMEMO : leur objectif est de qualifier avec les professionnels les interactions entre espèces et engins, les risques de capture et d'identifier les paramètres pouvant les majorer ou minorer.

Un atelier d'échange avec les petits métiers du Parc, le comité, l'OFB/Parc naturel marin et les organisations de producteurs s'est tenu à Sainte Marie la Mer en juin. L'objectif était de présenter le projet, de recueillir les bonnes pratiques déjà mobilisées par les professionnels pour limiter les captures, et de trouver des volontaires pour tester des dispositifs visant à réduire les captures sur les espèces protégées. Les échanges ont permis de capitaliser l'expérience d'un pêcheur ayant déjà testé différents aménagements de ses filets et palangres.

- Le Parc a ensuite poursuivi les échanges sur les quais et a par ce biais réussi à mobiliser 5 des 6 pêcheurs volontaires de la façade pour réaliser les tests de dispositifs. Leur dossier de candidature a été retenu pour des tests effectifs en 2026 dans le but d'évaluer leur pertinence dans la réduction des captures accidentelles d'espèces. L'installation de caméras embarquées est nécessaire pour assurer l'évaluation de l'efficacité des dispositifs.

A noter qu'il n'existe pas de dispositif efficace connu pour limiter les captures accidentelles de poissons amphihalins.

| Dispositif testé                                        | Engins de pêche | Espèces en interaction               | Pêcheur volontaire dans le Parc |
|---------------------------------------------------------|-----------------|--------------------------------------|---------------------------------|
| Banderolle d'effarouchement                             | Palangre        | Oiseaux marins                       | 1 petit métier                  |
| Ralingue en cordage polysteel à haut pouvoir acoustique | Filet           | Delphinidés                          | 2 petits métiers                |
| LED                                                     | Filet           | Delphinidés, oiseaux marins, tortues | 2 petits métiers                |

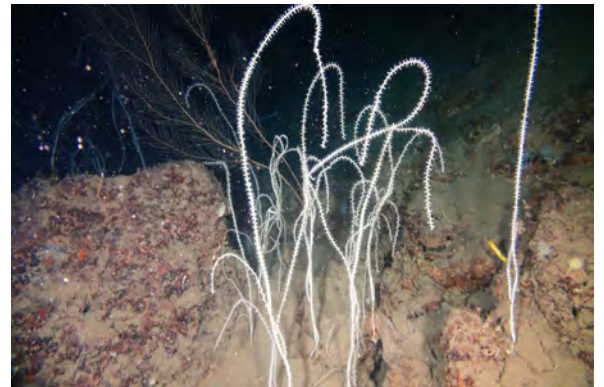
### Projet 3

## Connaissance des milieux profonds

Le traitement et l'analyse de la campagne ECALION d'exploration de la biodiversité des milieux profonds du Parc ont été confiés à Argyro Marine. L'objet de cette campagne ECALION était de compléter les connaissances sur la biodiversité et les habitats marins profonds selon trois axes principaux : enrichir la connaissance des communautés benthiques profondes et leur cartographie ; évaluer les impacts anthropiques (déchets, engins de pêche, mortalité) ; et apprécier l'état de conservation des habitats et espèces. La campagne ECALION s'est déroulée du 22 au 26 mai 2023 à bord du Janus II sur des zones situées entre 100 et 850 m de profondeur, avec les ROV Super Achille et Apache. Elle a totalisé 23 plongées et près de 70 heures d'observations sur six sites : canyons de Lacaze-Duthiers, Bourcart et Pruvost, roches Lacaze-Duthiers, roches de Sète et un pockmark. Les enregistrements comprennent 2 258 photos et 235 vidéos, pour 2 156 observations annotées en mer. Au total, 195 taxons ont été identifiés, illustrant la richesse biologique des milieux profonds du golfe du Lion. Les poissons dominent (69 taxons), suivis des coraux, éponges et crustacés. Le canyon Lacaze-Duthiers présente la plus forte diversité (3,6 taxons/100 m), avec des peuplements denses de coraux d'eaux froides, d'échinodermes et de poissons benthiques.

Cinquante-deux espèces protégées ont été recensées. Parmi elles : les coraux *Madrepora oculata*, *Desmophyllum pertusum*, les gorgones *Callogorgia verticillata*, *Isidella elongata* et le corail noir *Leiopathes glaberrima*. Ces espèces, rares et structurantes, confirment la valeur écologique exceptionnelle des canyons du Parc. Douze habitats ont été identifiés. Les plus fréquents sont les biocénoses des roches bathyales, des vases bathyales et des fonds détritiques du large.

Deux habitats remarquables se distinguent : la biocénose des coraux profonds et le faciès à *Callogorgia verticillata*. La comparaison spatio-temporelle dans le canyon Lacaze-Duthiers a montré des résultats contrastés selon les plongées revisitées. Sur l'une des plongées revisitées, cinq points remarquables ont été retrouvés, permettant une comparaison ciblée sur *Madrepora oculata*. Les massifs de coraux d'eaux froides apparaissent globalement stables, avec une persistance des colonies et des variations locales de densité, sans signe de dégradation notable. Au total, 638 déchets ont été recensés sur plus de 20 km parcourus lors de la campagne ECALION. Parmi eux, 566 correspondent à des engins de pêche, représentant 88 % des observations. La grande majorité (478) est localisée dans le canyon de Lacaze-Duthiers, principalement sous forme de lignes de pêche (palangres) fixées à la roche et/ou accrochées aux colonies de coraux blancs. De petits blocs cylindriques en béton, probablement utilisés comme corps-morts pour l'ancrage des palangres, ont également été fréquemment observés à proximité.



Mission ECALION  
© Office français de la biodiversité



Mission ECALION  
© Office français de la biodiversité

La campagne ECALION met en évidence des habitats profonds à très haute valeur écologique - récifs de coraux d'eau froide, gorgones profondes, antipathaires, vastes faciès vaseux à espèces caractéristiques - qui jouent un rôle essentiel de connectivité entre zones côtières et plaine abyssale.

Ces milieux, véritables réservoirs de biodiversité, abritent des espèces longévives et peu résilientes, ce qui renforce la nécessité d'une protection accrue.

L'état de conservation observé est contrasté : certains secteurs présentent des communautés denses et bien structurées, mais l'ensemble reste fortement vulnérable.

Les pressions anthropiques sont importantes, notamment les engins de pêche abandonnés, les filets accrochés aux coraux, les traces de chalutage et les déchets variés, qui affectent directement les habitats sensibles.

Ces constats ouvrent plusieurs axes pour la gestion future : renforcer la protection de certaines zones (gestion renforcée, non-prélèvement), limiter les pratiques les plus impactantes et structurer un suivi écologique à long terme fondé sur la campagne ECALION et les données historiques. Le suivi récurrent des sites et la production d'indicateurs écologiques permettront de suivre l'évolution de ces milieux.



Mission ECALION  
© Office français de la biodiversité



Mission ECALION  
© Office français de la biodiversité

#### Projet 4

### Etude et suivi de la mégafaune

Le suivi des populations de cétacés, débuté en 2018, a été poursuivi cette année. Composé de deux campagnes en mer, la première a été réalisée à la saison chaude et a pu se faire sur l'ensemble du Parc, y compris la zone la plus au large.

Cette étude sert à acquérir les données alimentant l'indicateur « Tursiops », ainsi que des connaissances sur d'autres compartiments de la mégafaune marine (oiseaux, tortues, grands poissons pélagiques, macroplancton), les activités anthropiques et les macrodéchets.

Fait marquant de cette campagne 2025, l'observation de nombreuses raies Mobula au-dessus du canyon de Bourcart avec des comportements laissant penser à une activité de reproduction. Dans ce quart nord-est du Parc, très peu visité jusqu'à présent, ont aussi été observés tortue caouanne, requin peau bleue, dorade corhyphène, poisson lune, thon, grand dauphin et rorqual commun.

Le partenariat avec le Groupe Ornithologique du Roussillon pour progresser dans l'identification des oiseaux a été renouvelé, tout comme la collaboration avec les opérateurs professionnels de la découverte du milieu marin labellisés présents sur le territoire : CTM, Roussillon Croisières et Navivoile, qui nous donnent accès à l'ensemble de leurs observations et nous accueillent à bord.



Campagne MEGA OBS, grands dauphins et raie Mobula  
© Mathieu Anth / Office français de la biodiversité

## Projet 5

### Ponte de tortues marines

L'année 2024 fut un tournant en ce qui concerne les tortues caouannes (*Caretta caretta*) sur les plages du Parc naturel marin. La ponte du 25 juillet 2024, qui a permis à 61 tortillons de regagner le large, symbolise un changement d'enjeux auquel l'équipe de Parc a dû s'adapter. En effet, cette espèce bénéficie d'une protection juridique internationale ainsi que d'un statut de protection nationale depuis 1991. Par ailleurs, la Directive Habitat Faune Flore (DHFF) considère l'état de conservation de *C. caretta* comme « défavorable mauvais », en Méditerranée comme en Atlantique. C'est dans ce contexte réglementaire que la réponse opérationnelle du Parc se manifeste, à travers la création d'un plan d'action pour augmenter le succès de la nidification des tortues à l'échelle du Parc, dès la saison 2025. Le tout en accord avec le programme national de collecte et d'analyse des données relatives aux activités de pontes et aux pontes de tortues marines mené localement par le RTMMF (Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française).

Afin de répondre à l'enjeu principal du plan d'action qui est d'augmenter le succès de nidification des tortues sur les plages du territoire, deux objectifs secondaires ont été définis. Le premier concerne la sensibilisation des acteurs clefs, à savoir les services techniques, la police municipale et les sauveteurs. Leur présence régulière sur les plages constitue un atout majeur pour l'observation d'indices de présence. Ces campagnes de sensibilisation menées par les agents du Parc ont permis de former ces acteurs à l'identification des indices de présence et aux bons gestes à suivre en cas d'observation. Ces rencontres ont également permis d'obtenir des informations sur les techniques de nettoyage mises en œuvre par les différentes communes (mécanique ou manuel) selon les plages, ainsi que sur la fréquence de nettoyage. Les plages nettoyées mécaniquement n'ont pas été intégrées au protocole de prospection, en effet, ces secteurs étaient soumis à la vigilance des agents communaux. A l'inverse les efforts de prospection ont été axés sur les plages dites sauvages, faiblement anthropisées et non soumises au nettoyage mécanique, car plus propices à la détection d'indices de présence. Le deuxième objectif secondaire correspond à cette adaptation du protocole de prospection.

Au total, au cours de la saison 2025, ce sont près de 250 km de plage qui ont été parcourus, représentant plus de 70 heures de prospection. Un partenariat a été mis en place avec la Réserve naturelle du Mas Larrieu, dont les agents ont assuré la surveillance et transmis leurs observations. Ils ont également bénéficié d'une formation afin de les familiariser à la détection d'indices de présence et aux bons gestes à adopter.



Affiche de sensibilisation  
© Office français de la biodiversité

Bien que les prospections menées par les agents du Parc n'aient pas conduit à la détection d'indice de présence, les actions de sensibilisation ont montré leur efficacité. En effet, deux signalements de pontes ont été réalisés par des acteurs formés : l'un par la police municipale d'Argelès-sur-Mer et un agent du service technique et l'autre par les sapeurs-pompiers de Barcarès. Ces signalements ont permis une intervention rapide des agents habilités, assurant ainsi la sécurisation et la surveillance des sites.

La première ponte découverte le 14 juillet et située à Argelès-sur-Mer, a conduit à une émergence initiale de 34 individus 66 jours après la ponte, puis à l'émergence de 8 individus supplémentaires, pour un total de 77 œufs pondus. La seconde ponte a été identifiée le 20 juillet au Barcarès et a donné lieu à une émergence de 47 individus après 66 jours, puis à encore 5 individus, pour un total de 87 œufs pondus.

Ces deux pontes ont été suivies par les agents du Parc avec l'appui du GOR (Groupe Ornithologique du Roussillon), l'association « La Charbonnière » ainsi qu'avec le soutien opérationnel de la police municipale et des services techniques communaux.

## Projet 6

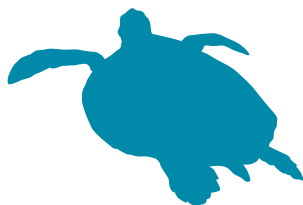
### Cogestion du site mixte N2000 Embouchure du Tech et grau de la Massane

Le site Natura 2000 « FR9101493 - Embouchure du Tech et grau de la Massane » s'étend majoritairement sur la commune d'Argelès-sur-Mer. Il est constitué d'une partie continentale (32 %) et d'une partie maritime (68 %) située dans le Parc.

Pour mettre en œuvre la gestion de la partie continentale du site, une co-gestion avec la commune d'Argelès-sur-Mer a été mise place.

En 2025, le second plan d'actions est arrivé à son terme. Une troisième convention entre la commune d'Argelès-sur-Mer et l'OFB a été signée pour 5 ans et la DREAL a également renouvelé sa subvention, permettant ainsi la continuité du partenariat et le maintien du poste d'animateur.

Un des évènement phare de cette année 2025 a été la ponte d'une tortue caouanne sur la plage centrale d'Argelès-sur-Mer.



Site mixte N2000, pêche au filet dans le Tech FDP66  
© Commune d'Argelès-sur-Mer



Mise en défens de la mare du Tamariguer  
© Commune d'Argelès-sur-Mer



Traces de tortue, site mixte N2000 de la commune d'Argelès-sur-Mer  
© xxxx

## Projet 7

### Evaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire

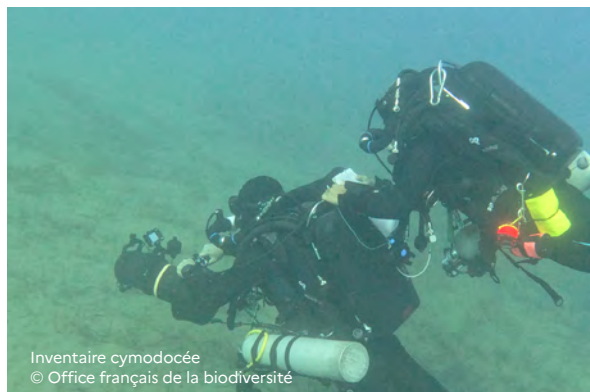
Suite aux acquisitions de terrain de 2024, les données, une fois validées, ont permis de calculer les valeurs d'EBQI, indicateur utilisé pour évaluer l'état écologique de la roche infralittorale et du coralligène. Ce suivi partagé avec la réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls comporte 10 stations pour la roche infralittorale et 11 stations pour le coralligène allant du Cap Leucate au Cap Cerbère.

**Pour le coralligène**, la valeur moyenne en 2024 est de 5,34, soit un état écologique moyen. Cette valeur est supérieure à celle de 2021 qui était de 4,74 (état moyen). La grande majorité des sites évalués n'ont pas évolué en 3 ans. Seul le site de La Moulade passe d'un état médiocre à moyen et celui des Roches du large de médiocre à mauvais.

**Pour la roche infralittorale**, la valeur moyenne en 2024 est de 4,81, soit un état écologique moyen. Cette valeur est inférieure à celle de 2021 qui était de 5,71 (état moyen). La moitié des sites évalués n'ont pas évolué entre ces deux évaluations mais l'autre moitié voit sa valeur baisser. Notamment, le site de Leucate passe de moyen à mauvais, ceux de la digue Port-Vendres et de Sainte-Catherine de moyen à médiocre et celui de Cerbère de bon à médiocre.

Dans le cadre de la définition d'une stratégie d'acquisition de connaissances et de suivi visant à caractériser la présence et l'état de santé **des fonds sédimentaires** du Parc, un poste d'alternant a été ouvert. Pour l'heure, une large revue bibliographique a été menée afin d'établir un panorama des travaux existants et des méthodes déjà mises en œuvre.

En 2025, la seconde partie de l'étude commandée au GIS Posidonie et réalisée en partenariat avec la réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls, a permis de mettre en place un suivi pour **évaluer l'efficacité des ZMEL** à la restauration ou au maintien dans un bon état de conservation des herbiers de posidonie. Les résultats seront disponibles en 2026.

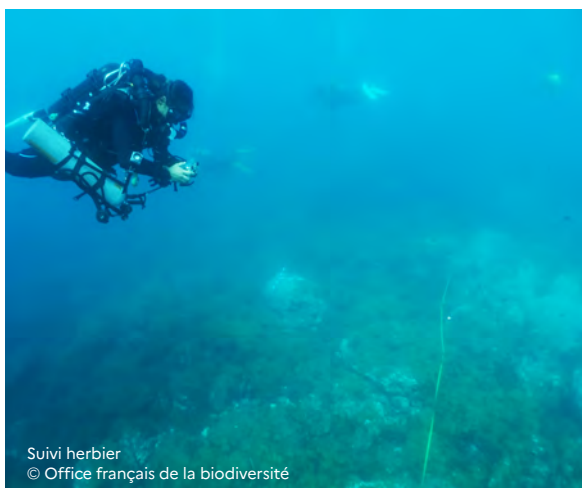


De nombreuses plongées de prospection et d'inventaire ont été effectuées cette année, elles visent 1) à mieux caractériser les roches au large de la côte sableuse et 2) à cartographier **les herbiers de cymodocée**. Bien que ces prospections ne soient pas exhaustives, elles montrent d'ores et déjà une présence presque tout le long de la côte sableuse de la Cymodocée, espèce protégée.

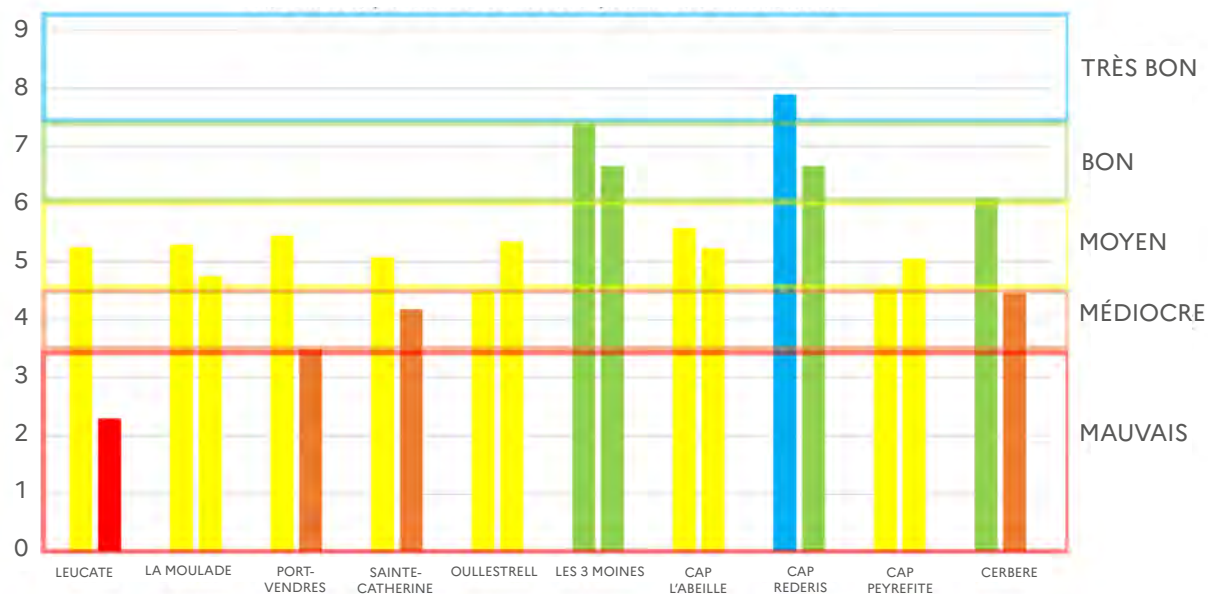
La Parc est partenaire de MARBEC de l'Université de Montpellier au sein du réseau d'AMP sentinelles pour un suivi à long terme des fonds rocheux au travers des communautés de poissons et de crustacés détectables par ADN environnemental. En 2025, les agents ont été formés à l'échantillonnage, une pompe profonde a été acquise, le Parc et la réserve sont maintenant autonomes dans l'acquisition des données de terrain.

Le suivi du développement de **la caulerpe** s'est poursuivi cette année. Un nouveau protocole a été mis en place afin de suivre la densité de l'algue et sa dynamique annuelle. Des transects permanents ont été positionnés, sur le site de découverte initial en 2018, la plage du Sanatorium à Banyuls-sur-Mer, et échantillonnés au printemps et en automne. Aucun individu n'a été comptabilisé lors de ces relevés, l'algue reste présente sur la zone mais contrairement à d'autres secteurs de la côte Vermeille elle ne s'est pas développée sur le site cette année.

Comme en 2024, le Parc a mis en œuvre le protocole de surveillance des zones **d'introduction d'espèces non-indigènes** dans la zone conchylicole de la lagune de Salses-Leucate ainsi qu'au sein du port de Port-Vendres, partenariat mis en place depuis 2021 avec PatriNat et l'Université de Bordeaux.



Valeurs d'EBQI par site en 2021 et 2024 pour la roche infralittorale



Suivi herbier de posidonie  
© Office français de la biodiversité

## Projet 8

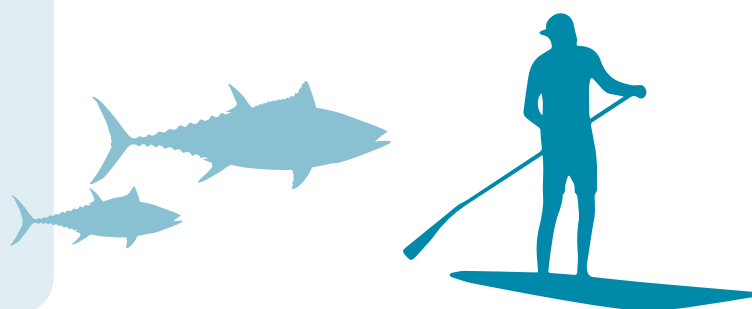
### FAMOSA GL - Faciès morphologiques et sédimentaires du plateau continental du Parc

La connaissance de la morphologie et de la lithologie des fonds marins (sols et sous-sols) est un principe de base indispensable à toutes les études à vocation environnementale, scientifique ou industrielle. Précédemment, des structures morphologiques et sédimentaires particulières avaient été observées à proximité des têtes de canyons du Parc. Le Parc a programmé une campagne sur certaines de ces structures, des dômes ou bombements, de relief positif de l'ordre du mètre et de la centaine de mètres de diamètre. L'origine de ces structures (actives ou fossiles) est attribuée à des sorties de fluides, mais le lien avec des bio-constructions ne peut pas être écarté à ce stade. Après une première légende d'acquisition de données géophysiques (bathymétriques et sismiques) en 2024, le second et dernier légende de la campagne FAMOSA, financée par l'ONEM (Observatoire National de l'Eolien en Mer) et organisée, en mai, par l'OFB, le CEFREM et le LECOB, a permis l'observation des fonds marins (par ROV et SPI, appareil photo qui pénètre dans le sédiment) et le prélèvement (par benne et carottier) dans la partie occidentale du Golfe du Lion, pour y rechercher la faune éventuellement présente.

La connaissance des biocénoses des fonds marins est un principe de base indispensable à toutes les études à vocations environnementale, scientifique ou industrielle. Le Parc a également réalisé des prélèvements à la benne, rendus possible sur Mobula par le portique, traités et analysés par le LECOB.

Les projets à venir d'implantations d'éoliennes flottantes (fermes commerciales) ont été l'occasion, pour le Ministère, de programmer de nombreuses campagnes d'acquisitions de données en complément des zones précédemment couvertes par la recherche publique.

L'analyse et interprétation des résultats de l'ensemble des données acquises en mer se poursuivent, coordonnées par le CEFREM et le LECOB. La compilation des données de toutes ces campagnes permettra d'aboutir à une base de données importante fournissant une vision exceptionnelle des processus actuels et passés affectant les fonds marins.



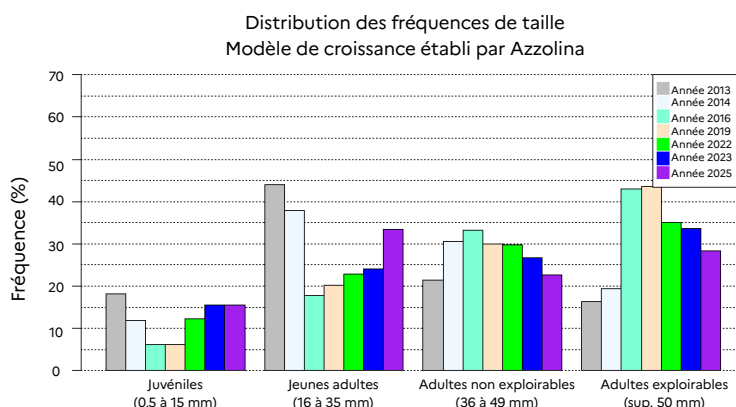
## Projet 9

### Suivi des populations d'oursins

Les populations d'oursins comestibles sont suivies depuis 2013, sur 10 stations permanentes au sein du Parc. Suite à la quatrième saison de pêche dérogatoire en scaphandre autonome, les suivis en quadrats ont été réalisés au printemps 2025.

Les résultats confirment depuis 2021 une augmentation de la densité des juvéniles et des jeunes adultes après une baisse depuis 2013. L'abondance exploitable est stable depuis 2013, mais il se pourrait que les effets de la baisse des juvéniles et jeunes adultes entre 2013 et 2021 s'observe sur les prochaines saisons.

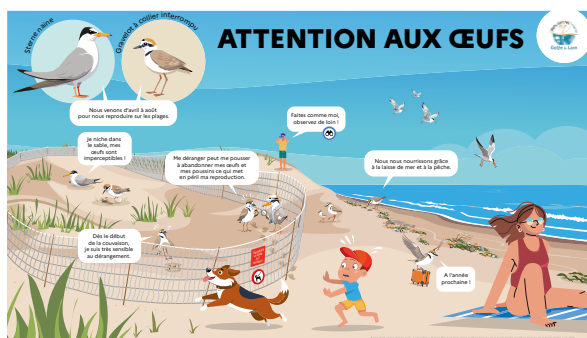
Une seule licence dérogatoire scaphandre a été délivrée par le Comité des pêches et des Elevages marins d'Occitanie sur l'enceinte du Parc sur la saison de pêche 2025-2026, les règles de gestion restant inchangées (période, quota de 200 douzaines sur 20 jours, déclaration de pêche aux services de l'Etat).



## Projet 10

### Protection des oiseaux nicheurs

En 2025, pour la sixième année consécutive, le parc a participé à l'opération nationale « Attention, on marche sur des œufs ». Cela consiste, comme à Torreilles par exemple, à mettre en place des filets de protection, affichettes d'information, et présence d'agents pour la sensibilisation, la surveillance et le suivi. La préservation temporaire (d'avril à août) d'espaces naturels du littoral a pour objectif de protéger la nidification et l'élevage contre des interactions anthropiques négatives envers deux espèces d'oiseaux protégées aux populations déclinantes : la « sterne naine » et le « gravelot à collier interrompu ». Comme les années précédentes, des dérangements anthropiques ont mis en échec certaines nidifications. Toutefois, grâce à la réactivité de tous les agents, de nouveaux lieux de ponte secondaires ont pu être mis en défens et ont ainsi permis l'envol d'une quinzaine jeunes gravelots et d'une douzaine de juvéniles de sterne naine. Ce sont des chiffres encourageants sur notre littoral ! À noter que la mise en place de ces dispositifs bénéficie également à une espèce végétale protégée nationalement, « l'euphorbe peplis », qui, abritée du piétinement pendant sa période de croissance et de fructification, a vu ses effectifs réapparaître ou croître sensiblement.



Affiche pour la préservation des oiseaux nicheurs  
© Edeo / Office français de la biodiversité

## Projet 11

### Gestion des zones de mouillages

Depuis 2016, le Parc est gestionnaire d'une zone de mouillage et d'équipement léger (ZMEL) sur 4 secteurs de la côte rocheuse (La Moulade, Les Batteries - Cap gros, Sainte-Catherine et Canadells). Après l'extension réalisée en 2022, le Parc assure la maintenance annuelle des 52 bouées réparties entre Collioure et Cerbère. Depuis cette date, une sensibilisation des plaisanciers sur site est réalisée chaque été par deux Engagés Services Civiques (ESC). Cette sensibilisation permet aussi de réaliser des enquêtes de perception et un suivi de la fréquentation.

Afin d'évaluer l'efficacité de l'absence d'ancrage sur les fonds, l'état de santé des herbiers de Posidonies a été suivi sur plusieurs sites. Cette évolution se fera sur le long terme, la posidonie ayant une croissance très lente.

En parallèle, le Parc a maintenu son implication dans la stratégie de gestion du mouillage en Méditerranée et dans l'accompagnement du projet de ZMEL porté par la commune de Cerbère.

## Projet 12

### Mise en œuvre de la politique de surveillance et de contrôle dans le Parc

Malgré l'importante charge des missions scientifiques en 2025, le nombre de surveillances et de contrôles a été comparable, voire supérieur, à celui des années précédentes. Le service opérations a effectué 159 missions de surveillance réparties sur tout le territoire du Parc et majoritairement en zone côtière puisque les usages y sont plus denses. Parmi ces missions, une trentaine fut dédiée exclusivement au contrôle de l'activité de pêche, ainsi qu'une trentaine d'autres dédiées aux autres usages (mouillage, espèces protégées, etc.). En tout, 590 contrôles réalisés et une dizaine de procédures dressées sur différentes thématiques.

## Projet 13

### Suivis des espèces réglementées

L'évaluation de l'état des populations de corail rouge de la côte Vermeille commanditée par le Parc et la Réserve a été effectuée par Septentrion Environnement. Elle révèle que l'effet réserve est toujours existant et que les mesures de gestion mises en place semblent efficaces. En effet, les colonies vivant au sein de la Réserve sont plus grandes et possèdent plus de branches que les colonies vivant en dehors. Les peuplements vivant en dehors de la RNMCB sont plus denses, mais les colonies sont plus petites, trace de leur exploitation passée encore visible. Enfin, les peuplements de corail rouge étudiés ne semblent pas avoir été affectés par les récentes vagues de chaleur marine.

Le Parc fait partie du programme de suivi « Corb et Mérou » de la façade méditerranéenne consacré à l'évaluation de l'efficacité des arrêtés portant réglementation de la pêche pour une gestion durable de ces espèces et pour lequel il est l'une des 3 zones témoins continentales depuis 2015. Pour la première année depuis le début de ce suivi les effectifs des 3 espèces sont nettement supérieurs à ceux des années précédentes (19 mérous, 37 corbs et 21 sars tambour), ils restent néanmoins plus faibles que dans la réserve. A noter également, la présence de juvéniles de mérous observés lors de ce suivi mais aussi rapportée par les agents de la réserve, les scientifiques et les plongeurs amateurs.

## Axe stratégique 2

### PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL MARITIME

#### Projet 1

#### Projet d'inscription au patrimoine culturel immatériel (PCI) de l'humanité de « l'art de la navigation sous voile latine et al terzo : connaissances et pratiques ».



Participation du Parc à l'évènement Voile Classique de Canet  
© Marc Dumontier / Office français de la biodiversité

L'année 2025 a vu se concrétiser la candidature de la reconnaissance de l'Art de la navigation à la voile latine, au patrimoine culturel immatériel de l'humanité (UNESCO). Après plusieurs années de travail en concertation avec les 5 autres pays méditerranéens participant (Croatie, Espagne, Grèce, Italie et Suisse), le dossier de candidature a enfin été soumis au mois de mars. Pour la France, cette candidature est portée par le Parc et l'Atelier des barques de Paulilles (CD66) avec le soutien de la Direction générale des patrimoines. Ce travail intense au premier trimestre de l'année pour finaliser les éléments dans les temps impartis, a pu se faire notamment grâce à la participation active de Marine Sirguy, étudiante en alternance au Parc.

#### Projet 2

#### Soutien et suivi de la mise en valeur du Patrimoine culturel maritime

En 2025, le Parc a parrainé comme en 2023, l'évènement «Les voiles classiques de Canet», à l'initiative de l'association Les vieux gréements de Canet, qui a regroupé cette année plus d'une trentaine de bateaux. Cet évènement contribue à la mise en valeur de la voile latine dans le cadre de la candidature au patrimoine culturel immatériel mondial immatériel (PCI) de l'humanité de « l'art de la navigation sous voile latine et al terzo : connaissances et pratiques ».

Serge Pallares, Président du Conseil de gestion, a participé à une table ronde sur les «Enjeux internationaux à la veille de la Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC) » dans le cadre de l'évènement «Patrimoines en Escale» qui s'est déroulé à Sète du 20 au 21 mai.

Le Parc a d'autre part engagé un travail de cartographie permettant de visualiser les principaux biens culturels matériels : épaves, barques catalanes, patrimoine bâti. La carte est accessible sur le site internet du Parc : <https://parc-marin-golfe-lion.fr/editorial/patrimoine-culturel-maritime>

Enfin le dispositif financier voté par le conseil de gestion fin 2024, en remplacement de l'appel à projet, a permis de soutenir plusieurs projets de mise en valeur du patrimoine culturel maritime (voir § Subventions).



Participation du Parc à l'évènement Voile Classique de Canet  
© Marc Dumontier / Office français de la biodiversité

## Axe stratégique 3

### RÉDUIRE LES POLLUTIONS ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DU MILIEU

#### Projet 1

#### Evaluation et actions de réduction des déchets dans le Parc

Les actions de caractérisation de la pollution par les déchets et la lutte contre cette pollution se poursuivent. Les différents suivis des déchets menés par le Parc (plages, flottants) contribuent à l'évaluation de l'ampleur de cette pollution et à son évolution dans le temps. La majeure partie de ces données peut être réutilisée dans le cadre de rapports européens (Directive cadre Stratégie pour le milieu marin).

Les enlèvements de déchets (déchets volumineux et engins de pêche perdus) se sont poursuivis avec 14 plongées réalisées, l'enlèvement et la mise en décharge avec filière de valorisation agréée de 5 pneus, ainsi que 2 batteries, 7m3 de filet dont 2 filets pêchant et 50 m de bout, 4 pots à poulpe et 3 nasses.



Déchet flottant  
© Louis de Vries / Office français de la biodiversité

#### Projet 2

#### Evaluation de l'impact des filets perdus, enlèvement et filière de recyclage des déchets de l'activité de pêche dans le Parc

Le Parc a réalisé une dizaine d'interventions en plongée pour enlever les filets perdus et autres déchets volumineux signalés par les plongeurs amateurs et professionnels (projet « RECUPNET »). Un nouvel outil de visualisation des données à destination du grand public a été élaboré par la Délégation de Façade Maritime (Façade Méditerranée - Localisation des engins de pêche perdus et autres macrodéchets volumineux - Etat des lieux des retraits - Ghostmed 2025 - GhostMed). Développé dans le cadre du programme GhostMED, qui intègre les données du Parc, cette carte interactive a pour vocation de recenser et centraliser les observations d'engins de pêche perdus et macrodéchets volumineux signalés (en bleu) et enlevés (en vert) sur la façade Méditerranée française par les acteurs du territoire.

Suite au démarrage de la filière de récupération et de recyclage des filets usagés sur le Parc en 2023/2024, l'année 2025 fut dédiée à l'identification de nouveaux partenaires pour optimiser le fonctionnement de la filière. Deux collectes ont été financées par le Parc dans le but de limiter le gisement de filets usagers dans l'attente d'un redémarrage pérenne de la filière.



Ramassage d'un pneu  
© Bruno Ferrari / Office français de la biodiversité



**CHAQUE  
AVALOIR  
EST UNE  
FENÊTRE  
VERS LA MER**



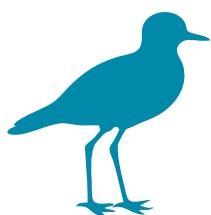
### Projet 3

#### Contrat de coopération CITEO et Parc naturel marin

L'année 2025 fut consacrée à l'élaboration du Plan de lutte contre les déchets abandonnés du Parc pour aboutir en fin d'année à la signature de la convention de partenariat avec la société CITEO. L'octroi d'une enveloppe de 120 000 euros par CITEO permettra de dérouler plusieurs actions prioritaires sur l'année 2026 :

- Recruter un/e chargé/e de mission animateur/trice sur la thématique des déchets abandonnés.
- Réaliser un diagnostic et un déploiement de 32 unités de captures de déchets sur les communes littorales de la côte sableuse pour limiter les quantités de déchets arrivant en mer et pour réaliser un suivi et une quantification des déchets capturés.
- Elaborer une campagne de communication sur les communes du bassin versant de l'Agly sur le principe de la communication engageante.

Le Parc a également participé au World Clean up Day en renfort au collectif formé par les associations Surfrider et Igema ainsi que la Commune d'Argelès-sur-mer, la Réserve du Mas Larrieu et la société Plastic at sea.



### Projet 4

#### Flux Canet

Le projet Flux Canet a pour ambition d'évaluer les entrées de polluants dans la lagune et les sorties en mer, et comprendre leurs échanges entre le bassin versant, l'étang de Canet et la mer au cours de l'année et en fonction des différents phénomènes météo (étiage, tramontane, crues). L'objectif du Parc est de quantifier les apports à la mer par la lagune de Canet afin de les hiérarchiser d'une part, puis le cas échéant d'appuyer la mise en place d'actions de réduction des flux les plus importants.

La surveillance du grau de l'étang de Canet permettra de quantifier les apports en provenance du bassin versant qui est une première étape du plan de gestion du Parc. Suite à un redimensionnement du projet, le Parc, le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Réart ainsi que l'université de Perpignan œuvreront ensemble en 2026 pour synchroniser les actions de déploiement de matériel de mesure, de prélèvements et d'analyses des paramètres physico-chimiques nécessaires à cette étude.

## Projet 5

### Projet Metoxfish

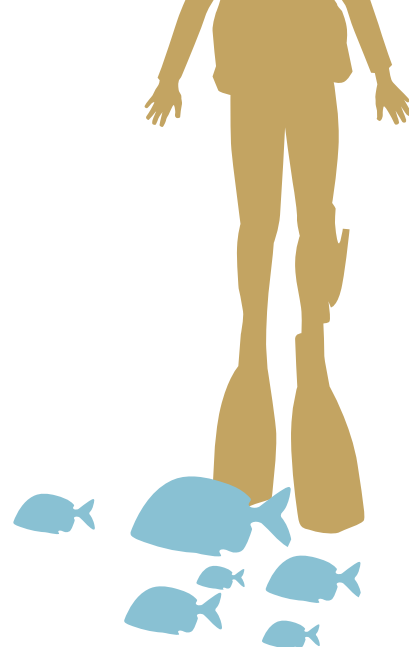
Le projet Metoxfish financé en partie par le Parc a permis d'obtenir des résultats préliminaires concernant l'impact de la qualité des eaux portuaires sur le développement et la croissance des juvéniles de sars à tête noire, interrogeant ainsi la pertinence des solutions de restauration de type «biohut» dans les ports.

L'étude indique que l'eau du port de Port-Vendres présente une contamination plus élevée en éléments traces métalliques (ETM) et en gènes d'antibiorésistance (mesure réalisée à partir des bactéries présentes dans l'eau) que dans la zone naturelle. Les poissons du port montrent également une concentration en ETM significativement plus élevée que ceux de la zone naturelle, alors que leur microbiote intestinal en fin de développement présente une diminution significative des gènes d'antibiorésistance. Enfin, des premières analyses métabolomiques (étude du métabolisme pour la recherche de «molécules signatures» de stress) ont permis d'identifier des réponses moléculaires différentes en zone portuaire et en zone naturelle.

Il faut aujourd'hui renforcer les résultats obtenus par le projet Metoxfish pour confirmer et optimiser la méthode mais aussi pour investiguer la détection d'autres molécules anthropiques (pesticides, médicaments par exemple) et valoriser ce développement de méthode. Un nouveau contrat de coopération a été signé en 2025 entre le Parc et l'Université de Perpignan pour poursuivre ces travaux au travers du projet EcoExposOmics : développement d'une approche multi-échelle pour évaluer l'impact de l'Éco-Exposome Portuaire sur les juvéniles de poissons.



Un banc de sars à tête noire (*Diplodus vulgaris*) nageant en pleine eau © Emmanuelle Rivas



## Projet 6

### Projet SPLASH (Suivi du PLANcton et Surveillance des paramètres Hydrologiques)

Le plancton est le premier maillon du réseau trophique marin, soutien indispensable de la biodiversité dont la croissance est influencée par plusieurs paramètres physico-chimiques tels que la température de l'eau, les sels nutritifs, la salinité, etc. L'ensemble des paramètres biotiques et abiotiques, suivi à fréquence régulière et sur du long terme, constitue un faisceau d'indices pour une meilleure compréhension de l'état des masses d'eau dans le périmètre du Parc mais aussi pour une surveillance des effets du changement climatique sur la biodiversité, la ressource halieutique et le milieu.

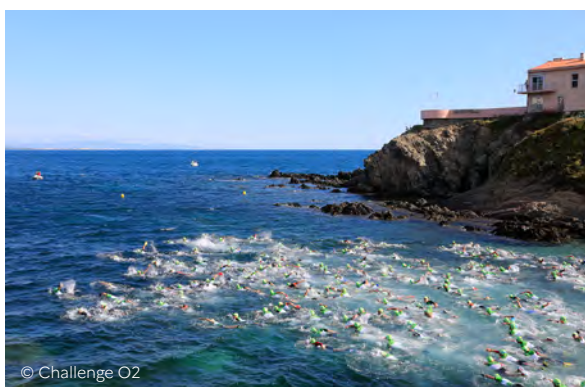
Le projet SPLASH, initié en mars 2025, a pour vocation de mener des campagnes d'échantillonnages sur deux sites côtiers (Le Barcares et Port-vendres) et un site au large (Tête de Canyon Lacaze-Duthiers) pour compléter les données acquises sur la côte rocheuse par le Service National d'Observation SOMLIT. L'année 2025 a permis au Parc d'inscrire ces suivis dans le fonctionnement du Parc et de bâtir une première stratégie pour l'analyse des données sous la forme d'un tableau de bord analytique créé par Malik Ayad au cours de son stage de BUT2 en science de la donnée. Le stage en alternance d'Anaël Cadars a permis de démarrer l'analyse des données de Chlorophylle A (Proxy de la concentration en Phytoplancton) acquise par le SNO SOMLIT sur la côte rocheuse, de façon à transposer par la suite la méthode d'analyses choisie aux données obtenus dans le cadre de SPLASH. Ce travail sera poursuivi au cours de l'année 2026 dans le cadre du stage d'Anaël en Master 1 et permettra une première visualisation des données acquises en 2025 par le Parc.



Amas de lingettes nettoyantes formant une boule, un déchet échoué sur une plage.  
© Emily Robbins / Office français de la biodiversité

## Axe stratégique 4

### ACCOMPAGNER LE TERRITOIRE SUR LES ENJEUX DE GESTION ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESPACE LITTORAL ET MARIN



#### Projet 1

##### Accompagnement des éco-manifestations sportives

Pour valoriser les démarches éco-responsables sur son territoire, le Parc soutient les organisateurs de manifestations sportives qui s'engagent dans cette voie.

En 2025 le Parc a de nouveau parrainé le Mondial du vent (Leucate) et la Swimrun côte Vermeille (Argelès). Il a participé techniquement (organisation de conférences) et financièrement (parrainage) à la 3e édition du Trophée du Parc, qui a mêlé sur certaines étapes des courses de voile et des démonstrations de barques catalanes grées de voiles latines. L'objectif était de faire le lien entre la navigation moderne et traditionnelle.

#### Projet 2

##### Connaissance et suivi des usages de loisirs

Le Parc a poursuivi le volet connaissance des usages de loisir en mer au travers de différents suivis. Les données de survols réalisés dans le cadre des campagnes MEDOBS n'ont pas pu être analysées en 2025 mais elles le seront avec celles de la campagne de 2026 afin de compléter et d'affiner la répartition des usages sur la zone côtière. La base de données permettant de suivre l'évolution des structures de loisir implantées sur le Parc a été actualisée.

Le projet de recherche «test» avec le CNRS sur l'impact du tourisme sur les communautés de poissons lancé en 2024 s'est poursuivi en 2025. Le Parc a apporté son soutien logistique pour les suivis et l'instrumentation. Etant donné la complexité de la problématique, le CNRS a fait une demande de financement pour des prospections plus ambitieuses qui a été acceptée fin 2025.



Port d'Argelès-sur-Mer  
© Jessica Laurent / Office français de la biodiversité



Cribleuse  
© Elisa Gemehl / Office français de la biodiversité

### Projet 3

#### Mise en œuvre d'un plan raisonné des pratiques de nettoyage des plages à l'échelle du Parc

Les pratiques de nettoyage des plages ont un impact important sur la biodiversité et la stabilité de la plage, sur l'ensemble du littoral du Parc. En 2024, le Parc a reconduit pour 3 ans les enquêtes de perception auprès des usagers des plages, sur les pratiques de nettoyage et le rôle de la laisse de mer. En complément, une consultation de toutes les communes a été réalisée pour mettre à jour leurs pratiques de nettoyages de chaque plage et préparer un plan raisonné adapté.

### Projet 4

#### Etude de la dynamique du trait de côte (projet DYNATC)

\* En 2025, le Parc a amorcé la coopération technique avec l'ObsRoc (CCACVI) afin d'identifier les sites d'implantation de 6 stations Coastsnap, qui seront déployées sur l'ensemble de la côte rocheuse, ainsi que l'organisation concernant le stockage, l'analyse et la valorisation des données qui seront acquises.



© Victoria Magenti / Office français de la biodiversité

### Projet 5

#### La démarche « Ambition Littoral » : vers la constitution d'une communauté de littoralistes

La démarche « Ambition Littoral », portée par le Parc depuis 2019, arrive à son terme. En 2025, le Parc a finalisé le partenariat avec le CNRS autour de l'adaptation du projet LittoSIM (jeux didactique de simulation du risque de submersion) au territoire du Parc. LittoSIM est un outil de sensibilisation des acteurs de l'aménagement du littoral face au risque de submersion marine. La plateforme d'information en ligne « ambition-littoral.fr », espace dédié au partage de connaissances sur le littoral et la mer développée en 2024, a été repensée pour une meilleure utilisation. Elle sera prochainement en ligne dans sa version définitive. Cet espace s'adresse à toute personne désireuse d'en savoir plus sur le fonctionnement de l'environnement littoral, ses enjeux de conservation et ses perspectives d'évolution. La plateforme recense et partage les outils de communication ou de sensibilisation

produits par ou pour le Parc, et notamment le motion design sur la laisse de mer et le guide « Littoral » développés en 2025.

La perception des risques côtiers par les habitants ou usagers est importante pour faire accepter identifier des actions concrètes et efficaces. A l'automne 2025, une soirée projection débat du film-documentaire « le vélo et la mer qui monte » a été proposée dans la nouvelle salle de réunion de la maison de la mer. Un vélo qui arpente le littoral à la rencontre de personnes pour discuter avec eux de leur littoral, de la côte sableuse et de la côte rocheuse

Les partenariats avec PMMCU (Etude du transport de sable par le « forçage » éolien) et l'AURCA pour l'Obscat autour des indicateurs trait de côte se sont achevés en 2025.

## Projet 6

### Mise en place de la déclaration de pêche

L'année 2025 marque la seconde année de déploiement de la réglementation encadrant la pêche de loisir au sein du Parc naturel marin du golfe du Lion. Les objectifs du Parc étaient la diffusion à grande échelle de cette réglementation notamment par le biais d'un bureau d'étude, l'amélioration de l'outil CatchMachine et un renforcement des actions de sensibilisation auprès des usagers.

Dans ce cadre, le bureau d'études GeDEN a été retenu en 2024 pour conduire une campagne de sensibilisation sur 28 mois. Celle-ci permettra également de recueillir les retours des usagers et de collecter des informations sur les profils et les pratiques des pêcheurs de loisirs actifs à l'échelle du Parc. Elle comprend des rencontres avec les pêcheurs sur les principaux spots de pêche, et une distribution de supports d'information fournis par le Parc dans 47 points relais identifiés (magasins de pêche, capitaineries, etc.). En 2025, l'application CatchMachine a été déployée en collaboration avec la Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls et le Parc national des Calanques. Les améliorations proposées à la DIRM visent à simplifier la saisie des données afin de faciliter l'appropriation de la réglementation par les utilisateurs.

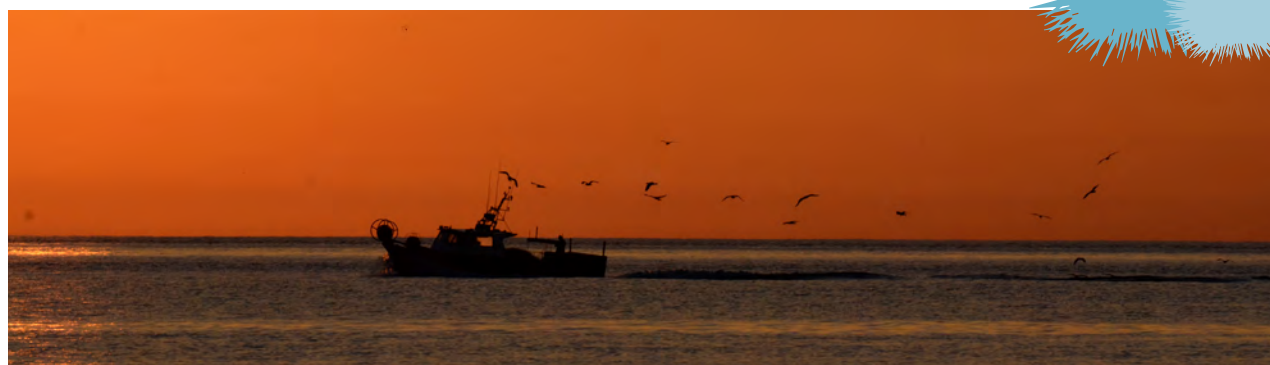
Le Parc a répondu à un second appel à projets de la DIRM, ce qui a permis le recrutement d'un chargé de mission dédié au déploiement de CatchMachine pour 12 mois.

Au cours cette 1ère année de la campagne de sensibilisation, 2 361 pêcheurs ont été rencontrés sur le terrain, dont 744 pêcheurs embarqués. Lors de ces actions, 1 438 supports ont été distribués directement sur les sites de pêche. La campagne de sensibilisation a rencontré une forte adhésion, avec 93 % des pêcheurs acceptant de répondre à cette sollicitation. Parmi les pêcheurs rencontrés, 47 % ne disposaient pas d'autorisation sur l'application CatchMachine.



© Marion Brichet / Office français de la biodiversité

Ces résultats préliminaires suggèrent que les 10 000 autorisations délivrées en 2025 représentent environ la moitié des pêcheurs pratiquants sur le territoire du Parc. Par ailleurs, 2 874 déclarations volontaires de captures ont été enregistrées, représentant plus d'une tonne de poissons déclarés. Les premières données issues de la campagne mettent en évidence une diversité des profils de pêcheurs et permettent d'établir des cartes de fréquentation des sites de pêche selon les périodes de l'année. Parallèlement, 22 000 supports pédagogiques (guides, flyers, règles autocollantes) ont été mis à disposition à des pêcheurs de loisir dans les points relais et lors d'actions de terrain.



© Marion Brichet / Office français de la biodiversité

## Projet 7

### Projet européen LIFE Espèces marines mobiles (LIFE EMM)

Lancé en 2024, ce projet vise à réduire les principales causes de mortalité de 23 espèces marines (oiseaux, tortues, mammifères marins et élasmobranches). Pour le Parc, il s'agit de développer et d'animer des chartes de bonnes pratiques sur les usages du Parc afin d'améliorer la prise en compte de la sensibilité de ces espèces par les usagers de loisirs. Pour cela, différentes actions ont été menées en 2025 :

#### Animation de la charte Bateau bleu avec les loueurs de bateaux

La démarche Bateau bleu permet aux professionnels du nautisme de s'engager vers des pratiques plus respectueuses du milieu marin, avec la Fédération des Industries Nautiques et le Parc. En 2025, le guide sur l'éconavigation « À BORD OU À QUAI » a été diffusé auprès des loueurs et des usagers afin de sensibiliser les plaisanciers aux bonnes pratiques de navigation.

Cette année l'opération a été étendue à trois nouvelles aires marines protégées, portant à cinq les territoires engagés dans la démarche Bateau bleu en Méditerranée.

Un bilan positif a été dressé en fin de saison sur la base d'un questionnaire et d'entretiens auprès des loueurs.

#### Animation de la charte « Guide d'observation partenaire » avec les acteurs de kayak / paddle

Depuis 2022, 9 structures de kayak/paddle sont engagées dans cette charte. Jusqu'alors valable un an, celle-ci a été modifiée pour une durée de 2 ans et signée pour les années 2024 et 2025. L'ensemble des personnels des structures ont été rencontrés en amont de la saison et sensibilisés aux bonnes pratiques, avec un focus particulier sur les pontes de tortues caouannes qui peuvent avoir lieu sur les plages du Parc.

En fin d'année, les acteurs ayant participé aux ateliers de construction du Kit Sportif Engagé ont reçu leur kit d'animation et de sensibilisation.



Journée thématique oiseaux - Life EMM  
© Jessica Laurent / Office français de la biodiversité

#### Accompagnement des opérateurs de whale-watching labellisés « High Quality Whale-Watching® »

Cet été, une dizaine d'embarquements a été réalisée avec les opérateurs labellisés. Lors de ces embarquements, des conférences présentant le Parc et les actions du LIFE EMM ont eu lieu à l'attention du grand public. A bord, des données ont été collectées sur les espèces, dont le grand dauphin notamment via la photo-identification. Un poster sur les cétacés observables dans le Parc a été produit et distribué aux visiteurs sur les bateaux. Un quiz a également été réalisé à destination du public via un QR code afin de découvrir les espèces présentes et les bons gestes à adopter lors de leur observation. Les visiteurs ayant obtenu de bonnes réponses au quiz ont pu repartir avec ce poster.

#### Mise en place de journées thématiques à destination des acteurs engagés dans une charte de bonnes pratiques avec le Parc

Des journées thématiques sur plusieurs groupes d'espèces sont prévues à destination des moniteurs et encadrants des structures de kayak et paddle signataires de la charte « Guide d'observation partenaire », aux loueurs et personnels des structures de location de bateaux engagés dans la charte « Bateau bleu » et aux moniteurs et guides de pêche, en lien avec la charte sur les concours de pêche de loisirs du Parc. Elles ont pour objectifs de créer un réseau de partenaires engagés avec le Parc, d'améliorer la connaissance des acteurs sur les espèces et de fournir des éléments sur les bonnes pratiques pour les préserver. Fin novembre, la première journée thématique sur les oiseaux marins a été organisée avec la LPO Occitanie et a réuni une dizaine de participants. L'organisation de ces journées sera poursuivie en 2026.

#### Lancement d'une enquête sur des outils numériques dédiés au milieu marin

Du 15 au 30 novembre 2025, l'enquête « La mer vous inspire, votre avis nous guide » a été lancée en ligne au niveau national auprès des usagers de loisirs pour faire évoluer des applications et sites web (Nav&Co, Cmonspot et la Météo des Oiseaux) et les rendre plus adaptées aux pratiques et plus visibles. Des enquêtes en face à face avec les usagers ont également été menées à l'automne.



## Projet 8

### VAE SOLI. Vers une approche d'évaluation socio-écologique de l'impact du bois flotté et de la laisse de mer sur la biodiversité du milieu littoral du Parc

Le projet « VAE SOLI » vise à améliorer la compréhension du rôle des dépôts de laisse de mer et de bois flotté sur le fonctionnement de l'écosystème littoral. Les premiers suivis du CEFREM (partenaire du projet) ont commencé afin de :

- Caractériser par des outils de télédétection la surface de bois flotté et laisse de mer
- Préciser l'impact des dépôts de bois flotté et laisse de mer sur la dynamique sédimentaire de la plage
- Préciser le rôle et l'origine des déchets anthropiques piégés par les dépôts de bois flotté et laisse de mer

## Projet 10

### Participation du Parc à des projets menés par différents partenaires

Le Parc / OFB est sollicité chaque année par divers organismes pour répondre à différents appels à projets sur les plans régional, national ou européen.

En 2025, le Parc a été impliqué dans différents projets dont :

- RESMED+ : Université de Barcelone et l'UPVD - CEFREM (Interreg POCTEFA)
- Futur-Obs : Sorbonne Université (Financement ANR - projets prioritaires de recherche « Océans et Climat »)
- RiOMAR : CEA - Laboratoire des sciences et du climat (Financement ANR - projets prioritaires de recherche « Océans et Climat »)
- INDICATOUR : CNRS - Biodiversité marine et ses usages (UMR 9190 MARBEC) - Sollicitation pour une poursuite du projet en 2026 (RECREAFISH) via un financement ANR

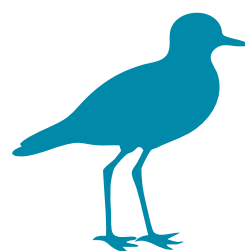
## Projet 9

### Littosat GL, l'application web au service du suivi environnemental par satellite

L'ensemble des données et résultats issus des analyses des images satellites est intégré à Littosat GL (interface graphique en ligne, intuitive et open source), développée pour le Parc par la société Hytech-Imaging. Elle permet de visualiser de manière simple et claire les indicateurs environnementaux déterminés par imagerie satellite, tels que le trait de côte, l'évolution de la couverture végétale des dunes ou encore l'évolution de la bathymétrie des plages.



© Lionel Pedraza / Hans Lucas



## Projet 11

### Suivi environnemental du littoral du Parc par imagerie satellite : mise en place d'indicateurs par imagerie satellite : Trait de côte, végétation dunaire, barre sédimentaire et bathymétrie

Avec 100 km de linéaire côtier incluant 35 km de côte rocheuse, le Parc a exploré les possibilités de couvrir l'ensemble de son territoire dans un laps de temps limité et de répéter cette observation dans un délai restreint. Les images satellites haute résolution (HR) Sentinel et très haute résolution (THR) Pléiades, couplées à des acquisitions de terrain plus parcellaires permettent de renforcer et pérenniser un ensemble d'indicateurs et d'acquérir une compréhension approfondie du fonctionnement morpho-hydro-sédimentaire du littoral, des impacts des événements météorologiques extrêmes (tempêtes) et des effets des activités humaines, ainsi que des forçages imbriqués.

L'objectif de ce projet est d'évaluer et de démontrer l'utilité des techniques basées sur l'analyse d'images satellitaires pour enrichir spatialement et temporellement les suivis déjà en place dans la région. Son objectif est de confirmer l'utilité de ces méthodes novatrices et de mettre en lumière la complémentarité des approches afin de fournir une vision complète, actualisée et exhaustive de l'évolution des systèmes côtiers de la zone.

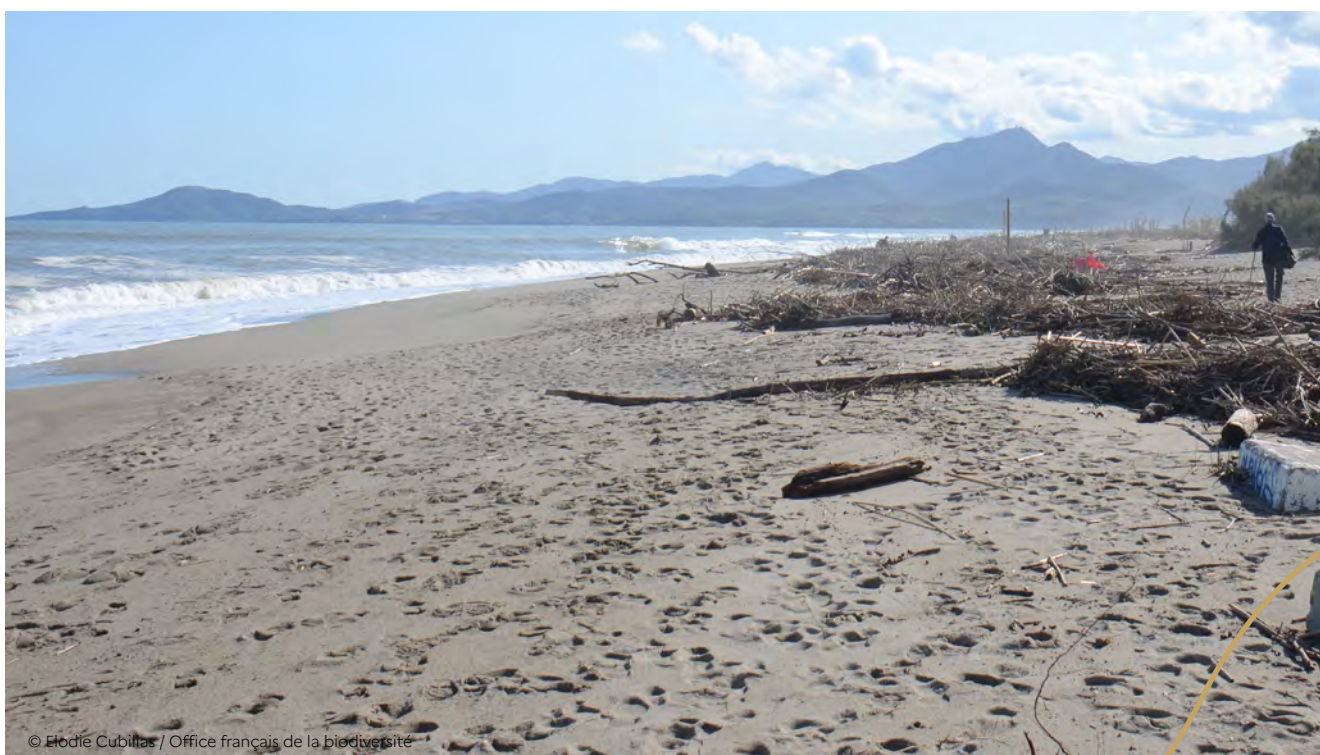


© Elisa Gemehl / Office français de la biodiversité

Fin 2025, la société i-Sea a présenté les résultats des traitements d'images calibrées et optimisées avec les levés et observations de terrain mis à disposition par l'ObsCat sur :

- Évolution géomorphologique du littoral (2017 – 2025)
- Suivi du trait de côte (jet de rive) sur les côtes sableuse et rocheuse
- Suivi des barres sableuses d'avant-côte
- Suivi de la bathymétrie des petits fonds
- Cartographie et suivi des habitats dunaires et de la couverture végétale

I-Sea a également commencé à préparer la réflexion autour des données et résultats issus des images satellites et leur utilisation comme indicateur de suivi du littoral du Parc.



© Elodie Cubillas / Office français de la biodiversité

## Projet 12

### Subventions du Parc

Le conseil de gestion a voté, le 12 décembre 2024, le nouveau dispositif d'accompagnement financier des acteurs du territoire au sein du Parc (délibération n°2024-008). L'attribution de subventions se fait désormais sans passer par le formalisme de « l'appel à projet », lancé chaque année depuis 2016.

Les thèmes pour lesquelles le Parc est susceptible d'octroyer des subventions sont les suivantes :

Thème 1 : Restauration et mise en valeur du patrimoine culturel maritime

Thème 2 : Amélioration de la connaissance de la biodiversité marine, de ses enjeux ainsi que des pressions exercées sur les habitats et les espèces

Thème 2 : Amélioration de la connaissance de la biodiversité marine, de ses enjeux ainsi que des pressions exercées sur les habitats et les espèces

Thème 3 : Soutien au développement durable des activités maritimes : acquisition expérimentation d'équipements, de solutions ou de technologies alternatives à plus faible impact environnemental pour réduire les pressions sur le milieu marin.

En 2025, sur les 18 candidatures, 10 dossiers ont été financés pour un montant total de 147 144€.

À noter que certains projets ont fait l'objet de compléments de subvention par la Région Occitanie - Pyrénées- Méditerranée et le Conseil départemental des Pyrénées- Orientales dans le cadre de la synergie mise en place depuis 2019.

| Thème               | Titre                                                                                              | Organisme                                            | Type d'organisme                      | Montant projet | Montant subvention |
|---------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|---------------------------------------|----------------|--------------------|
| Patrimoine culturel | Restauration du mât de l'Idéal                                                                     | Els amics de l'Idéal                                 | Association                           | 9 180,00 €     | 4 944,00 €         |
| Patrimoine culturel | Valorisation des travaux sur le paillebot Miguel Caldentey : maquette, visites, podcasts           | Association Els Amics Del Paillebot Miguel Caldentey | Association                           | 5 790,00 €     | 4 623,00 €         |
| Patrimoine culturel | Redonner vie au cassou d'étang "Froha"                                                             | Association Bonança                                  | Association                           | 5 579,00 €     | 4 200,00 €         |
| Patrimoine culturel | Remplacement des membrures de la barque "Francoise"                                                | La catalane du golfe                                 | Association                           | 2 012,00 €     | 1 600,00 €         |
| Patrimoine culturel | Restauration de la voile et du moteur de la barque "Virgo Maria" pour un projet de sensibilisation | Challenge O2                                         | Association                           | 25 133         | 4 833,20 €         |
| Patrimoine culturel | Autonomie du Libre penseur par l'installation d'un nouveau moteur électrique                       | Granyotarem                                          | Association                           | 6 285,00 €     | 5 028,00 €         |
| Patrimoine culturel | Réfection du pont et renforcement du barrot de mât de la barque Rigo Rigo                          | Patrimoine maritime colliourenc                      | Association                           | 9 100,00 €     | 5 100,00 €         |
| Patrimoine culturel | Participation au financement du gréement dormant et courant                                        | SIVU paillebot Mígel Caldentey                       | Collectivité territoriale             | 60 000,00 €    | 13 500,00 €        |
| Patrimoine culturel | Navalia : apprentissage grand public de l'archéologie naval en réalité virtuelle                   | Université de Perpignan / CEFREM                     | Université / Laboratoire de recherche | 35 783,00 €    | 19 780,00 €        |
| Patrimoine culturel | Restauration de la barque "l'Espérance"                                                            | Les amis de la barque l'Espérance"                   | Association                           | 172 000,00 €   | 15 000,00 €        |
| Sensibilisation     | Création d'un carnet de photos et d'activité pour les écoliers d'Argelès sur Mer                   | Club Émeraude                                        | Entreprise                            | 11 200,14 €    | 8 900,14 €         |
| Sensibilisation     | Mon lopin de terre                                                                                 | Les petits débrouillards d'Occitanie                 | Association                           | 13 598,02 €    | 8 000,00 €         |
| Sensibilisation     | Plage et Mer Veillées                                                                              | SaVE : Sable, Vague, Environnement                   | Association                           | 10 242,15 €    | 7 966,15 €         |
| Sensibilisation     | Jeu de 7 familles " la Méditerranée et nous"                                                       | LABELBLEU                                            | Association                           | 27 764,00 €    | 22 211,00 €        |
| Sensibilisation     | Kit sportifs Engagés pour les acteurs des sports nautiques en Occitanie                            | Association pour le bassin de Thau                   | Association                           | 34 681,00 €    | 9 250,00 €         |

### Projet 13

#### Déploiement des aires marines éducatives (AME)

Sur la période scolaire 2024-2025, le soutien financier du Parc a permis l'animation de 11 AME, réparties sur 10 communes littorales. L'année 2025 a vu la première AME dans un collège, qui concernait 2 classes de 4ème et 3ème «Bimer» du collège d'Elne. Au total, ce ne sont pas moins de 16 classes qui ont bénéficié du dispositif, soit 319 élèves.

En parallèle du travail réalisé par ces classes sur leurs sites respectifs, plusieurs journées inter-AME ont été organisées afin que les élèves échangent sur leurs résultats et productions. Ce fut aussi le moment de tester les jeux élaborés par les élèves, sous la responsabilité de leurs professeurs et de leurs référents techniques.



Conseil des enfants  
© Labelbleu

### Projet 14

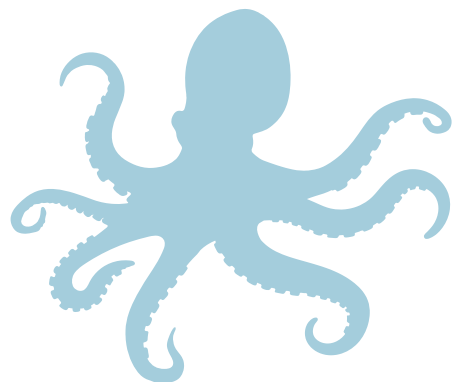
#### Projet pédagogique avec le Biodiversarium

Le Parc mène un partenariat avec le Biodiversarium depuis 2021 avec pour objectif le déploiement d'actions pédagogiques sur le territoire permettant d'appréhender la science et la gestion. La personne recrutée dans le cadre de ce projet a travaillé en 2025 à la préparation d'une animation à destination des lycéens qui sera testée début 2026, ainsi qu'à la rédaction d'un document de synthèse sur l'existant, les actions menées et les perspectives de travail ; un document qui doit être finalisé en juin 2027.

Les actions menées ont également porté sur la mise en place de malles pédagogiques contenant plusieurs jeux créés dans le cadre de cette collaboration. Ces outils seront par la suite prêtées aux associations et enseignants le désirant.

Une personne en service civique a été recrutée en septembre 2025 pour 8 mois afin de réaliser deux séances dans chacune des 11 classes précédemment sélectionnées (du CM1 à la 6e).

Un stagiaire de M2 est en cours de recrutement. Il développera une animation à destination des collégiens sur les collèges profonds.



## Projet 15

### Déploiement et relais d'actions de communication et de sensibilisation

Le Parc poursuit le développement de ses outils :

- La page Facebook du Parc cible en priorité le grand public cherchant de l'information sur la biodiversité marine locale et les actions menées par le Parc pour la préserver. Elle comptait au 13 février 2026, 8 776 abonnés. 119 posts ont été publiés en 2025 soit 2,3 par semaine. Les publications ayant reçues le nombre de vues le plus important concernent la vidéo sur l'émergence des tortillons (171,7 k) ainsi que la vidéo concernant la réglementation associée à la pêche aux poulpes (115,4 k) suivis par d'autres articles sur les émergences de tortillons (81,4 k et 59,9 k), le poster sur les cétacés produit par le Parc (61,1 k) ainsi que l'article sur la réglementation associée à la pêche au loup (38,9 k).
- Huit vidéos ont été créées et publiées sur la playlist youtube du Parc. Quatre d'entre elles traitent de la réglementation (pêche de loisir, marquage, espèces protégées, biens culturels maritimes), trois concernent le bateau de plongée 100 % électrique du Paradis des bulles, le travail mené pour réduire l'impact de la crème solaire sur le milieu marin ainsi que le suivi réalisé pour protéger deux espèces d'oiseaux protégés lors de leurs reproduction sur le littoral du Parc (gravelot à collier interrompu et sterne naine). Enfin, un motion design sur la laisse de mer a été réalisé.
- Le site internet du Parc permet à tous d'avoir accès aux documents du Parc (onglet Documentation), à des informations concernant ses actions (onglet En action) ou encore aux actions leur permettant de s'impliquer dans la préservation du milieu marin (onglet Je m'implique).
- Cinq podcasts réalisés avec Pascal Romans (Observatoire Océanologique de Banyuls-sur-Mer) ont été publiés sur la chaîne de l'OFB sur la plateforme ACAST. Les thèmes suivants ont été abordés : trafic maritime en Méditerranée, plateau continental, tramontane, turbidité, canicules sous-marines. Ces audios visent en priorité aux personnes s'intéressant à la mer.
- Deux lettres d'information ont été publiées (avril et décembre). Elles sont destinées en priorité aux membres du conseil de gestion ainsi qu'aux professionnels dont le travail est en lien avec la mer. Elles ont été envoyées à 153 et 228 personnes. Le taux d'ouverture est de 89 % et 85 %.

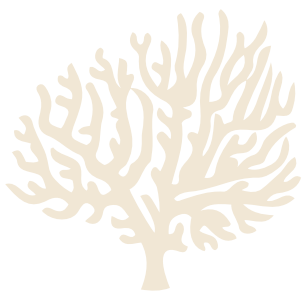
Côté presse, 115 articles de presse mentionnant le Parc sont parus dont 48 dans L'Indépendant.

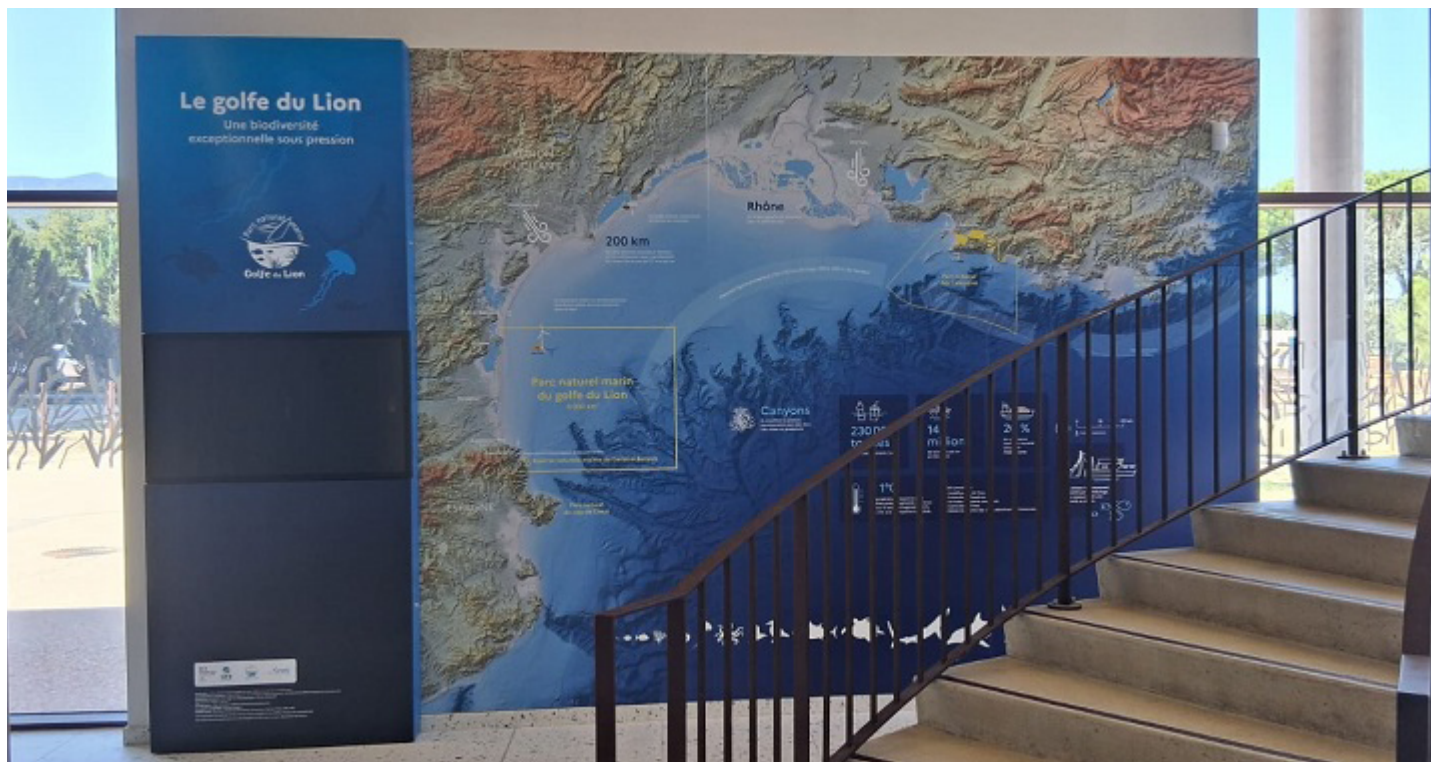
Concernant les événements, le Parc a organisé ou participé à 48 événements soit environ quatre par mois. Ces derniers étaient destinés au grand public et aux scolaires. Parmi les événements : le trophée du Parc marin, la fête de la nature, Pignon sur Mer et le World up clean up day.

Le Parc ayant intégré ses nouveaux locaux à la Maison de la Mer d'Argelès-sur-Mer, une exposition a été mise en place tout au long de l'année. Cette dernière comprend 56 panneaux extérieurs présentant la biodiversité locale ainsi que les actions mises en

place par le Parc pour la préserver. Ces derniers sont localisés sur l'esplanade extérieur, le toit et les soubassements du bâtiment. A l'intérieur du bâtiment, une large carte du golfe du Lion a été installée dans le hall (4 m de long sur 3 m de large) ainsi que deux écrans permettant le visionnage de courts métrages réalisés par le Parc. Cette exposition sera finalisée en 2026.

Dans son objectif de faire connaître la biodiversité locale au plus grand nombre, le Parc a poursuivi la création de posters représentant les principaux habitats et espèces marines. Cette série sera finalisée en 2027.





Exposition à la Maison de la Mer  
© Marie Morineaux / Office français de la biodiversité

# Annexes

## Annexe 1 • Avis rendus

| Intitulé                                           | Type d'activité          | Pétitionnaire                   | Date de l'avis | Entité ayant rendu l'avis | Avis rendu par le Parc | Reco. / Réserves | Conclusion de l'Autorité administrative       |
|----------------------------------------------------|--------------------------|---------------------------------|----------------|---------------------------|------------------------|------------------|-----------------------------------------------|
| Concours pêche TROPHEE IVARA                       | Manifestations sportives | FFPSA OCCITANIE                 | 18/03/2025     | Directeur                 | Avis technique         | Oui              |                                               |
| Championnat FFPSA                                  | Manifestations sportives | FFPSA OCCITANIE                 | 18/03/2025     | Directeur                 | Avis technique         | Oui              |                                               |
| Renouvellement de concession de plage COLLIOURE    | Aménagements cotiers     | MAIRIE COLLIOURE                | 14/03/2025     | Conseil de gestion        | Avis simple            | Oui              |                                               |
| IOTA Port-Vendres aire de carénage                 | Travaux portuaires       | Conseil Départemental 66        | 14/03/2025     | Conseil de gestion        | Avis simple            | Oui              | DREAL/ DMMC/2025-108-001 du 18/04/2025        |
| AOT travaux aménagement dunaire                    | Aménagements cotiers     | MAIRIE CANET EN ROUSSILLON      | 28/02/2025     | Directeur                 | Avis technique         | Oui              |                                               |
| AOT pour suivis step Port-Vendres/ Collioure       | Campagnes scientifiques  | CC ACVI                         | 06/03/2025     | Directeur                 | Avis technique         | Oui              | AP DDTM/ SML/2025073-0001 du 14/03/2025       |
| AOT maintien et entretien espaces verts St Cyprien | Aménagements cotiers     | Syndic Marine Immobilier        | Non rendu      |                           |                        |                  |                                               |
| AOT ARGELES SUR MER SAUVETEURS                     | Manifestations sportives | COMMUNE ARGELES SUR MER         | 10/03/2025     | Directeur                 | Avis technique         | Non              |                                               |
| AOT NETFISH                                        | Campagnes scientifiques  | Université Montpellier          | 18/03/2025     | Directeur                 | Avis technique         | Oui              | Décision Préf. maritime 29/2025 du 02/02/2025 |
| Mondial du Vent                                    | Manifestations sportives | Commune de Leucate              | 21/03/2025     | Directeur                 | Avis technique         | Non              |                                               |
| AOT Capteur passif                                 | Campagnes scientifiques  | Observatoire de Banuyls-sur-Mer | 09/04/2025     | Directeur                 | Avis technique         | Non              | AP DDTM/ SML/2025-108-0001 du 18/04/2025      |
| AOT maintien et utilisation d'une terrasse (Racou) | Autre                    | SCI MELT                        | 08/04/2025     | Directeur                 | Avis technique         | Non              |                                               |
| Renouvellement agrément randonnées VNM             | Manifestations sportives | LEUCATE JET SKI                 | 04/04/2025     | Directeur                 | Avis technique         | Oui              |                                               |
| Renouvellement agrément randonnées VNM             | Manifestations sportives | PARADISE JET                    | 04/04/2025     | Directeur                 | Avis technique         | Oui              | Décision DDTM 02/SML/2025                     |
| Renouvellement agrément randonnées VNM             | Manifestations sportives | AJMML Gruissan                  | 04/04/2025     | Directeur                 | Avis technique         | Oui              | Décision DDTM 01/SML/2025                     |
| Concours de pêche club Palangrotte                 | Manifestations sportives | Club Palangrotte                | 06/05/2025     | Directeur                 | Avis technique         | Oui              |                                               |
| Concours de pêche TCR - coupe de la ville          | Manifestations sportives | Thon Club du Roussillon         | 13/05/2025     | Directeur                 | Avis technique         | Oui              |                                               |
| Concours de pêche TCR - coupe Roussillon           | Manifestations sportives | Thon Club du Roussillon         | 13/05/2025     | Directeur                 | Avis technique         | Oui              |                                               |

| Intitulé                                        | Type d'activité          | Pétitionnaire                         | Date de l'avis | Entité ayant rendu l'avis | Avis rendu par le Parc | Reco. / Réserves | Conclusion de l'Autorité administrative   |
|-------------------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|----------------|---------------------------|------------------------|------------------|-------------------------------------------|
| Concours de pêche TCR - challenge TCR           | Manifestations sportives | Thon Club du Roussillon               | 13/05/2025     | Directeur                 | Avis technique         | Oui              |                                           |
| Projet aménagement portuaire Leucate            | Travaux portuaires       | Régie du port de Leucate capitainerie | Dossier annulé |                           |                        |                  |                                           |
| Prolongation AOT raccordement ferme pilote EFGL | EMR                      | RTE                                   | 24/04/2025     | Directeur                 | Avis technique         | Non              |                                           |
| Renouvellement agrément randonnées VNM          | Manifestations sportives | JET BANYULS                           | 23/04/2025     | Directeur                 | Avis technique         | Oui              | Decision DDTM 08/SML/2025                 |
| Renouvellement agrément randonnées VNM          | Manifestations sportives | JET BARCARES                          | 23/04/2025     | Directeur                 | Avis technique         | Oui              | Decision DDTM 07/SML/2025                 |
| Renouvellement agrément randonnées VNM          | Manifestations sportives | JET EVASION                           | 23/04/2025     | Directeur                 | Avis technique         | Oui              | Decison DDTM 09/SML/2025                  |
| Renouvellement agrément randonnées VNM          | Manifestations sportives | JET AVENTURE 66                       | 05/05/2025     | Directeur                 | Avis technique         | Oui              |                                           |
| Avis technique concours de pêche au gros        | Manifestations sportives | GRUISSAN THON CLUB                    | 02/06/2025     | Directeur                 | Avis technique         | Oui              |                                           |
| Renouvellement AOT                              | Aménagements cotiers     | Solé Mio                              | 23/05/2025     | Directeur                 | Avis technique         | Non              |                                           |
| Fouille archéologique                           | Campagnes scientifiques  | ARESMAR                               | 13/05/2025     | Directeur                 | Avis technique         | Oui              | Arrêté DGPGA DU 20 mai 2025 N° 2025 - 357 |
| AOT manifestation Banyuls 1793                  | Autre                    | Commune de Banyuls sur mer            | 23/05/2025     | Directeur                 | Avis technique         | Oui              |                                           |
| Concours pêche ACTINAUTIC                       | Manifestations sportives | ACTINAUTIC                            | 02/06/2025     | Directeur                 | Avis technique         | Non              |                                           |
| Renouvellement agrément randonnées VNM          | Manifestations sportives | EURL BARCAJETS                        | 21/05/2025     | Directeur                 | Avis technique         | Oui              |                                           |
| AOT Festival les déferlantes                    | Autre                    | Commune de Barcares                   | 06/06/2025     | Directeur                 | Avis technique         | Oui              |                                           |
| Concours de pêche gruisan thon club             | Manifestations sportives | Gruissan thon club                    | 03/06/2025     | Directeur                 | Avis technique         | Oui              |                                           |
| Concours de pêche actinautic                    | Manifestations sportives | Actinautic                            | 03/06/2025     | Directeur                 | Avis technique         | Oui              |                                           |
| AOT hydrophones - Projet scientifique TREC      | Campagnes scientifiques  | CEFREM                                | 06/06/2025     | Directeur                 | Avis technique         | Non              | AP DDTM / SML/2025/198-0002 du 17/07/25   |

| Intitulé                                                               | Type d'activité          | Pétitionnaire                    | Date de l'avis | Entité ayant rendu l'avis                                | Avis rendu par le Parc | Reco. / Réserves | Conclusion de l'Autorité administrative |
|------------------------------------------------------------------------|--------------------------|----------------------------------|----------------|----------------------------------------------------------|------------------------|------------------|-----------------------------------------|
| AOT Projet CONNECT MED                                                 | Campagnes scientifiques  | IFREMER                          | 10/06/2025     | Directeur                                                | Avis technique         | Non              | AP DDTM / SML/2025/198-0001 du 17/07/25 |
| Renouvellement agrément randonnées VNM                                 | Manifestations sportives | SASU BLUE SKY                    | 12/06/2025     | Directeur                                                | Avis technique         | Oui              |                                         |
| Renouvellement AOT hydrophone Leucate                                  | Campagnes scientifiques  | IFREMER                          | 10/06/2025     | Directeur                                                | Avis technique         | Non              |                                         |
| Avis technique concours pêche ACTINAUTIC                               | Manifestations sportives | ACTINAUTIC                       | 22/07/2025     | Directeur                                                | Avis technique         | Non              |                                         |
| IOTA projet thalassothérapie à Port Vendres                            | Travaux portuaires       | DALKIA                           | 08/07/2025     | Directeur                                                | Avis technique         | Oui              |                                         |
| AOT Fouille archéologique                                              | Campagnes scientifiques  | Université de Perpignan          | 28/08/2025     | Directeur                                                | Avis technique         | Non              |                                         |
| IOTA Démantèlement ouvrages Bourdigou                                  | Autre                    | Perpignan méditerranée Metropole | 02/10/2025     | Directeur                                                | Avis technique         | Oui              | AP N°DREAL/ DMMC/2025-303-001           |
| Campagne en mer projet BARMAR                                          | Campagnes scientifiques  | TECNO AMBIANTE                   | 23/09/2025     | Directeur                                                | Avis technique         | Oui              | AP N° DDTM/ SML/2025301-0001            |
| Creation de pontons port de St Cyprien                                 | Travaux portuaires       | Commune de St Cyprien            | 07/10/2025     | Directeur                                                | Avis technique         | Non              |                                         |
| Renouvellement AOT expo photos "Mémorial"                              | Autre                    | Commune Argelès-sur-Mer          | 21/11/2025     | Directeur                                                | Avis technique         | Non              |                                         |
| Renouvellement AOT pour 2 dispositifs d'amarrage                       | Mouillages               | GS3PO                            | 17/11/2025     | Directeur                                                | Avis technique         | Non              |                                         |
| AOT dispositifs d'écoute passive (projet RESMED)                       | Campagnes scientifiques  | CEFREM                           | 26/11/2025     | Directeur                                                | Avis technique         | Oui              |                                         |
| Raccordement Narbonnaise Sud Herault - Procédure complétude du dossier | EMR                      | RTE                              |                | Avis rendu par la Direction Régionale Occitanie de l'OFB | Avis technique         | Oui              |                                         |

## Annexe 2 • Bilan des actions Natura 2000 année 2025

| Site(s)<br>concerné(s)                                                                               | Libellé de<br>la mesure                                         | Nature/type                                                                           | Durée                | Financement<br>OFB année<br>2023 | Autre cofinancement | Montant<br>cofinan-<br>cement | Temps<br>agents<br>tot                          | Montant<br>total de<br>la mesure |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------------------|---------------------|-------------------------------|-------------------------------------------------|----------------------------------|
| FR9101482<br>FR9101493<br>FR9102012<br>FR9102013<br>FR9112034<br>FR9112035<br>FR9102016<br>FR9102018 | Expertise et veille<br>écologique                               | étude<br>scientifique/<br>connaissance                                                | 2025                 | - €                              |                     |                               | 130<br>jour(s)                                  | - €                              |
| FR9102016<br>FR9102018                                                                               | Avis éolien                                                     | mesure de<br>gestion                                                                  | 2025                 | - €                              |                     |                               | 21<br>jour(s)                                   | - €                              |
| FR9101482<br>FR9101493<br>FR9102012<br>FR9102013<br>FR9112034<br>FR9112035<br>FR9102016<br>FR9102018 | ARP espèce et<br>Habitat au large                               | mesure de<br>gestion                                                                  | 2025                 | - €                              |                     |                               | 32<br>jour(s)                                   | - €                              |
| FR9101482<br>FR9101493<br>FR9102012<br>FR9102013<br>FR9112034<br>FR9112035<br>FR9102016<br>FR9102018 | Suivi de la<br>megafaune et<br>des activités<br>anthropiques    | suivi                                                                                 | 2025                 | 23 940 €                         |                     |                               | 160<br>jour(s)                                  | 23 940 €                         |
| FR9101482                                                                                            | Evaluation de l'état<br>écologique par<br>l'EBQI                | suivi                                                                                 | 2025                 | - €                              |                     |                               | 15<br>jour(s)                                   | - €                              |
| FR9101482                                                                                            | Suivi herbiers de<br>posidonie dans les<br>ZMEL                 | suivi                                                                                 | 2025                 | - €                              |                     |                               | 55<br>jour(s)                                   | - €                              |
| FR9101482                                                                                            | Evaluation de l'état<br>de conservation du<br>corail rouge      | suivi                                                                                 | 2025                 | 5 390 €                          |                     |                               | 9 jour(s)                                       | 5 390 €                          |
| FR9101493                                                                                            | Nidification des<br>tortues                                     | information/<br>sensibilisation/<br>communication<br>suivi<br>surveillance/<br>police | 2025<br>2025<br>2025 | - €<br>- €<br>- €                |                     |                               | 40<br>jour(s)<br>70<br>jour(s)<br>10<br>jour(s) | - €<br>- €<br>- €                |
| FR9101482<br>FR9101493<br>FR9102012<br>FR9102013                                                     | Evaluation de l'état<br>de conservation des<br>fonds meubles    | suivi                                                                                 | 2025                 | - €                              |                     |                               | 65<br>jour(s)                                   | - €                              |
| FR9101482                                                                                            | Participation<br>aux instances de<br>gouvernance de la<br>RNMCB | animation                                                                             | 2025                 | - €                              |                     |                               | 13<br>jour(s)                                   | - €                              |

| Site(s) concerné(s)                                                                                  | Libellé de la mesure                                                                                                                                                         | Nature/type                                 | Durée | Financement OFB année 2023 | Autre cofinancement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Montant cofinancement | Temps agents tot | Montant total de la mesure |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-------|----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|------------------|----------------------------|
| FR9102018                                                                                            | Participation au COPIL et DOCOB                                                                                                                                              | animation                                   | 2025  | - €                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                       | 3 jour(s)        | - €                        |
| FR9102016                                                                                            | Amélioration de la connaissance sur les récifs profonds                                                                                                                      | étude scientifique/ connaissance            | 2025  | 26 300 €                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                       | 30 jour(s)       | 26 300 €                   |
| FR9102016                                                                                            | Modification du périmètre                                                                                                                                                    | mesure de gestion                           | 2025  | - €                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                       | 2 jour(s)        | - €                        |
| FR9101493                                                                                            | Co-gestion du site mixte Natura 2000 « Embouchure du Tech et grau de la Massane »                                                                                            | mesure de gestion                           | 2025  | 66 233 €                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                       | 28 jour(s)       | 66 233 €                   |
| FR9101482<br>FR9101493<br>FR9102012<br>FR9102013<br>FR9112034<br>FR9112035<br>FR9102016<br>FR9102018 | Manifestations grand public et déploiement d'action de sensibilisation                                                                                                       | information/ sensibilisation/ communication | 2025  | - €                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                       | 20 jour(s)       | - €                        |
| FR9101482                                                                                            | Education auprès des scolaires                                                                                                                                               | animation                                   | 2025  | - €                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                       | 15 jour(s)       | - €                        |
| FR9101482<br>FR9102016<br>FR9102018                                                                  | Fête de la Nature                                                                                                                                                            | animation                                   | 2025  | 1 620 €                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                       | 2 jour(s)        | 1 620 €                    |
| FR9101482<br>FR9112034<br>FR9102012<br>FR9112035                                                     | Déploiement d'aires marines éducatives (AME), réflexion et mise en oeuvre de mesures de gestion des AME                                                                      | information/ sensibilisation/ communication | 2025  | 47 250 €                   | "Communes de Banyuls-sur-mer, Port-Vendres, Cerbère, Canet-en-Roussillon, Leucate, Torrelles, Elne, Le Barcarès, Argelès/Mer, Sainte Marie La Mer<br>Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée Agglo<br>Conseil Départemental 66<br>Associations LabelBleu et Nostra Mar<br>Coopératives scolaires et association parents d'élèves des écoles primaires<br>Service Départemental Jeunesse et Sports (DJES) 66" |                       | 6 jour(s)        | 47 250 €                   |
| FR9101482<br>FR9101493<br>FR9102012<br>FR9102013                                                     | Suivi des déchets sur les plages, déchets flottants et déchets présents sur les fonds marins                                                                                 | étude scientifique/ connaissance            | 2025  | - €                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                       | 102 jour(s)      | - €                        |
| FR9101482<br>FR9101493<br>FR9102012<br>FR9102013                                                     | Gestion des déchets sur le continuum terre mer (recrutement sur 1 an d'un agent en catégorie A, pose de 32 unités de captures, préparation d'une campagne de communication). | mesure de gestion                           | 2025  | - €                        | CITEO                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 120 000 €             | 25 jour(s)       | 120 000 €                  |

| Site(s)<br>concerné(s)                                                                               | Libellé de<br>la mesure                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Nature/type                                                                                           | Durée   | Financement<br>OFB année<br>2023 | Autre cofinancement | Montant<br>cofinan-<br>cement | Temps<br>agents<br>tot                | Montant<br>total de<br>la mesure |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------------------------------|---------------------|-------------------------------|---------------------------------------|----------------------------------|
| FR9101482                                                                                            | Suivi et gestion des déchets produits par les activités de pêche et impactant ces activités (enlèvements des filets perdus)                                                                                                                                                                                                         | mesure de gestion                                                                                     | 2025    | - €                              |                     |                               | 8 jour(s)                             | - €                              |
| FR9101482                                                                                            | Gestion des mouillages écologiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | mesure de gestion                                                                                     | 2025    | 47 394 €                         |                     |                               | 61 jour(s)                            | 47 394 €                         |
| FR9101482<br>FR9101493<br>FR9102012<br>FR9102013<br>FR9112034<br>FR9112035<br>FR9102016<br>FR9102018 | Réflexion sur la mise en place de zone de protection forte                                                                                                                                                                                                                                                                          | étude scientifique/<br>connaissance                                                                   | 2025    | - €                              |                     |                               | 25 jour(s)                            | - €                              |
| FR9101482<br>FR9101493<br>FR9102012<br>FR9102013<br>FR9112034<br>FR9112035                           | Surveillance et police                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | surveillance/<br>police                                                                               | 2025    | - €                              |                     |                               | 190 jour(s)                           | - €                              |
| FR9102016                                                                                            | Caractérisation des faciès morphologiques et sédimentaires des têtes de canyons                                                                                                                                                                                                                                                     | étude scientifique/<br>connaissance                                                                   | 3 ans   | - €                              |                     |                               | 15 jour(s)                            | - €                              |
| FR9101493<br>FR9101482<br>FR9102013                                                                  | DYNATC et NETTPLAGE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | information/<br>sensibilisation/<br>communication<br>étude scientifique/<br>connaissance<br>animation | 3 ans   | 624 €<br>44 441 €<br>26 410 €    |                     |                               | 10 jour(s)<br>15 jour(s)<br>5 jour(s) | 624 €<br>44 441 €<br>26 410 €    |
| FR9101482<br>FR9101493<br>FR9102012<br>FR9102013                                                     | Connaissances des zones fonctionnelles halieutiques : focus frayères de Dicentrarchus labrax                                                                                                                                                                                                                                        | information/<br>sensibilisation/<br>communication                                                     | 3 ans   | 36 135 €                         |                     |                               | 80 jour(s)                            | 36 135 €                         |
| FR9101482<br>FR9101493<br>FR9102012<br>FR9102013<br>FR9112034<br>FR9102016<br>FR9102018              | "Déploiement de la réglementation pêche de loisir encadrant les prélèvements de la pêche de loisir sur le Parc :<br>- suivi du marché de sensibilisation<br>- Sensibilisation/ information des acteurs de la pêche (magasins, associations, etc.)<br>- Distribution d'outils sur le terrain et distribution dans les points relais" | information/<br>sensibilisation/<br>communication                                                     | 16 mois | 54 120 €                         | DIRM                | - €                           | 283 jour(s)                           | 54 120 €                         |

| Site(s) concerné(s)                                                                                  | Libellé de la mesure                              | Nature/type                               | Durée | Financement OFB année 2023 | Autre cofinancement | Montant cofinancement | Temps agents tot | Montant total de la mesure |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|-------------------------------------------|-------|----------------------------|---------------------|-----------------------|------------------|----------------------------|
| FR9101482<br>FR9101493<br>FR9102012<br>FR9102013                                                     | Suivi d'espèce non indigène : callinectes sapidus | suivi                                     | 2025  | - €                        |                     |                       | 3 jour(s)        | - €                        |
| FR9101482<br>FR9101493<br>FR9102012<br>FR9102013<br>FR9112034<br>FR9112035<br>FR9102016<br>FR9102018 | Diffusion presse, réseaux sociaux et site web     | information/sensibilisation/communication | 2025  | - €                        |                     |                       | 65 jour(s)       | - €                        |
| Total                                                                                                |                                                   |                                           |       | 379 857 €                  |                     | 120 000 €             | 1613 jour(s)     | 499 857 €                  |

| Site(s) concerné(s) | libellé de la mesure                                                                                                 | nature/type                               | durée | temps agents tot | Montant total de la mesure |
|---------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-------|------------------|----------------------------|
| FR9101493           | Déploiement et mise en œuvre d'une co-gestion du site mixte Natura 2000 « Embouchure du Tech et grau de la Massane » | animation                                 | 2025  | 80 jour(s)       | 25 573 €                   |
| FR9101493           | Déploiement et mise en œuvre d'une co-gestion du site mixte Natura 2000 « Embouchure du Tech et grau de la Massane » | mesure de gestion                         | 2025  | 47 jour(s)       | 3 169 €                    |
| FR9101493           | Déploiement et mise en œuvre d'une co-gestion du site mixte Natura 2000 « Embouchure du Tech et grau de la Massane » | surveillance/police                       | 2025  | 29 jour(s)       | - €                        |
| FR9101493           | Déploiement et mise en œuvre d'une co-gestion du site mixte Natura 2000 « Embouchure du Tech et grau de la Massane » | étude scientifique/connaissance           | 2025  | 38 jour(s)       | 5 250 €                    |
| FR9101493           | Déploiement et mise en œuvre d'une co-gestion du site mixte Natura 2000 « Embouchure du Tech et grau de la Massane » | information/sensibilisation/communication | 2025  | 29 jour(s)       | - €                        |
| Total               |                                                                                                                      |                                           |       | 223 jour(s)      | 33 992 €                   |

## Annexe 4 • Composition du conseil de gestion

référence de l'arrêté préfectoral conjoint n°334/2022 du 17 novembre 2022 portant désignation des membres du conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion

| Collège de l'Etat           |
|-----------------------------|
| DIRM                        |
| DREAL                       |
| DRAC                        |
| DDTM                        |
| Commandant de zone maritime |

| Collège des collectivités territoriales |                        |                       |
|-----------------------------------------|------------------------|-----------------------|
| Organisme                               | Titulaire              | Suppléant             |
| CR Occitanie                            | Mme Agnes LANGEVINE    | M. Christophe MANAS   |
| CD66                                    | Mme Hermeline MALHERBE | M. Nicolas GARCIA     |
| CD11                                    | M. Francis MORLON      | M. Didier ALDEBERT    |
| Communauté Urbaine PMM                  | M. Marc MEDINA         | M. Robert VILA        |
| CC Albères C V Illibérès                | M. Antoine PARRA       | M. Jacques VILANOVE   |
| CC Sud Roussillon                       | Mme Nathalie PINEAU    | M. Jacques FIGUERAS   |
| Leucate                                 | Mme Marie BRETON       | M. Lucas JAULENT      |
| Barcarès                                | M. Alain FERRAND       | M. Joseph GARCIA      |
| Torreilles                              | Mme Cécile MARGAIL     | Mme Virginie PORTEILS |
| Sainte Marie la Mer                     | M. Edmond JORDA        | M. Nicolas FIGUERES   |
| Canet en Roussillon                     | M. Stéphane LODA       | M. Jean-Marie PORTES  |
| Saint Cyprien                           | Mme Katia ROMAGOSA     | M. Jean ROMEO         |
| Elne                                    | Mme Annie PEZIN        | M. André TRIVES       |
| Argelès-sur-Mer                         | M. Didier LAFOND       | Mme Valérie PICOT     |
| Collioure                               | M. Antonio FERRERES    | M. Joël BOUSCARRA     |
| Port-Vendres                            | M. Gregory MARTY       | M. Gabriel FERNANDEZ  |
| Banyuls sur Mer                         | M. Jean-Michel SOLÉ    | M. Guy VINOT          |
| Cerbère                                 | M. Christian GRAU      | M. Jérôme CANOVAS     |

| Collège des gestionnaires d'espaces naturels protégés |                     |                            |
|-------------------------------------------------------|---------------------|----------------------------|
| Organisme (abrégié)                                   | Titulaire           | Suppléant                  |
| Repr. Gestion. RNMCB                                  | Mme Martine ROLLAND | Mme Madeleine GARCIA VIDAL |
| Synd. mixte de gestion du PNR-Narbonnaise             | M. Didier CODORNIU  | M. Benjamin ASSIE          |

| Collège des professionnels                                                 |                        |                            |
|----------------------------------------------------------------------------|------------------------|----------------------------|
| Organisme (abrégé)                                                         | Titulaire              | Suppléant                  |
| <b>CRPMEM Occitanie</b>                                                    | M. Bernard PEREZ       | Un représentant            |
| <b>CIDPMEM 66/11</b>                                                       | M. Manuel MARTINEZ     | Un représentant            |
| <b>Prud'homie de Leucate</b>                                               | M. Loïc DAVID          | Un représentant            |
| <b>Prud'homie de Saint-Laurent-de-la Salanque</b>                          | M. Marc ALBERNY        | M. Stéphane ROSES          |
| <b>Prud'homie de Collioure-Saint Cyprien</b>                               | M. Olivier DURIETZ     | M. Lilian MARTINEZ         |
| <b>SR Conchy</b>                                                           | M. Théo BONIFACE       | M. Patrice LAFONT          |
| <b>Association Méditerranéenne des organisations de producteurs (AMOP)</b> | Mme Perrine CUVILLIERS | M. Bertrand WENDLING       |
| <b>Chambre d'Agri. des Pyrénées-Orientales</b>                             | M. Baptiste CRIBEILLET | M. Fabienne BONET          |
| <b>CCI - Perpignan/66</b>                                                  | M. Marc BADIA          | M. André JOFFRE            |
| <b>ADT 66</b>                                                              | Mme Aude VIVES         | M. le directeur de l'ADT66 |
| <b>FNEAPL</b>                                                              | M. François POCH       | M. Damien BRASSART         |
| <b>GS3PO</b>                                                               | M. Thierry BOUTHORS    | M. Alain MAYER             |
| <b>Asso. des Armateurs privés fr</b>                                       | M. Guilhem HUBERT      | M. Yoan SALOMON            |
| <b>UVPO</b>                                                                | M. Serge PALLARES      | M. Marc BERNADI            |
| <b>PRO-QUA-PORT</b>                                                        |                        |                            |

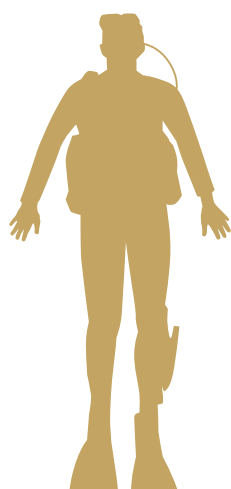
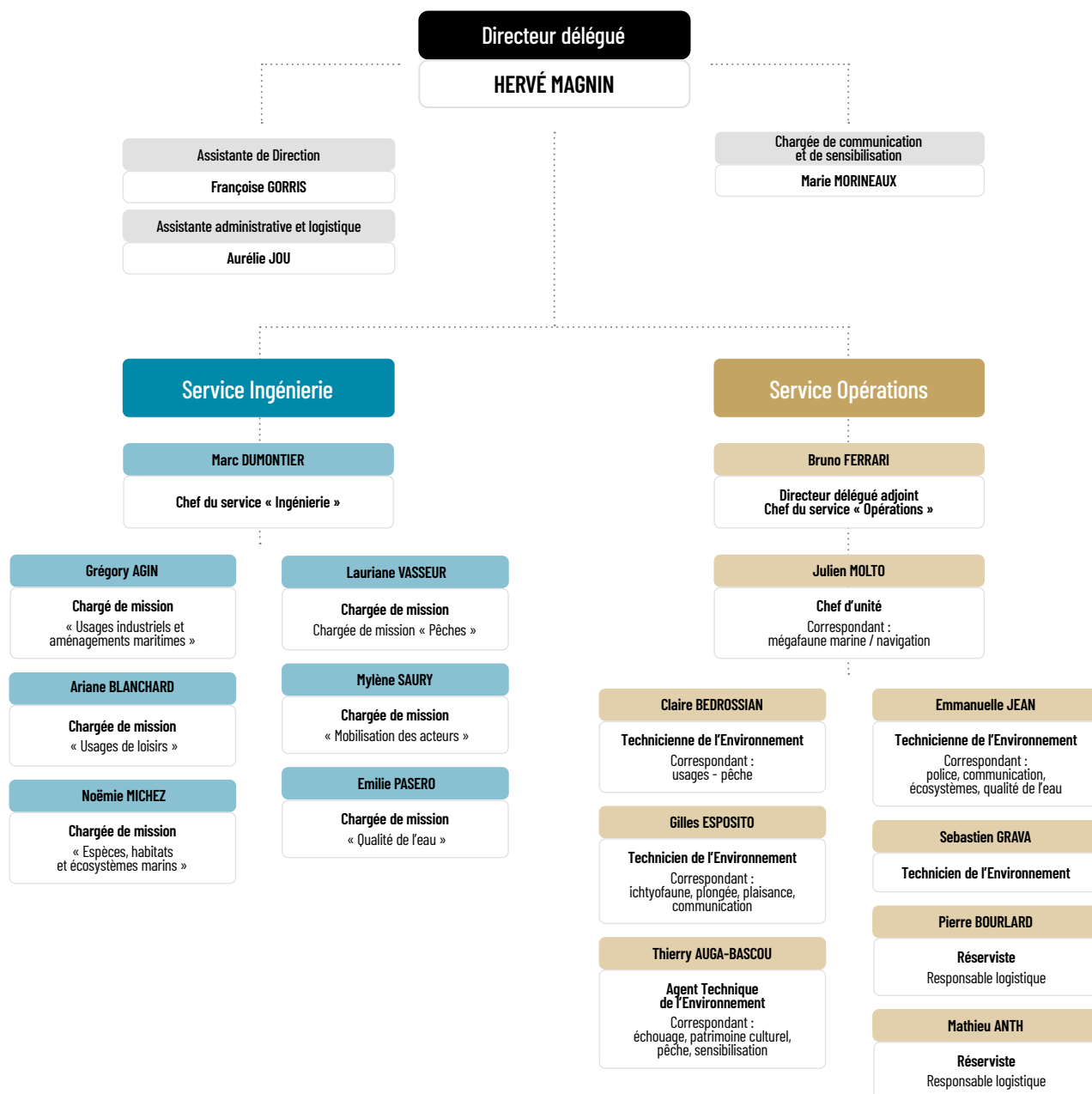
| Collège des usagers                |                       |                        |
|------------------------------------|-----------------------|------------------------|
| Organisme (abrégé)                 | Titulaire             | Suppléant              |
| <b>FNPPSF</b>                      | M. Jean-Claude HODEAU | M. Christian GUIRAUD   |
| <b>FFPM</b>                        | M. Jean-Marie PEREZ   | M. Serge HOSTALLIER    |
| <b>FFEISSM</b>                     | M. Pierre DUNAC       | M. Eric DELMAS         |
| <b>Comité rég. FFV</b>             | M. Jacques DOUAY      | M. Vincent GHORIS      |
| <b>FFPSA</b>                       | M. Jean-Marie RAY     | M. Jean-Bruno GURRIERI |
| <b>Comité rég. FF motonautique</b> | M. Eric FALGARONNE    | M. Patrick MORANA      |
| <b>GA.PA.MAR</b>                   | M. Jacques ROCHER     | M. Alain SIRE          |

| Collège des associations de protection de l'environnement |                      |                         |
|-----------------------------------------------------------|----------------------|-------------------------|
| Organisme (abrégé)                                        | Titulaire            | Suppléant               |
| <b>ASAME</b>                                              | Mme Raymonde LECOMTE | M. Jean-Marie MARCASSIN |
| <b>Com. de cons.de la nature PO</b>                       | M. Franck LARTAUD    | M. Pascal ROMANS        |
| <b>GOR</b>                                                | M. Joseph HIARD      | Mme Roselyne BUSCAIL    |
| <b>Asso. Charles Flahault</b>                             | M. Bruno VOLAND      | M. Jean-Marc LEWIN      |

| Collège des personnalités qualifiées      |                            |
|-------------------------------------------|----------------------------|
| Organisme (abrégé)                        | Titulaire                  |
| <b>OOB</b>                                | M. Yves DESDEVISES         |
| <b>IFREMER Station Sète</b>               | Mme Maria RUYSEN           |
| <b>CEPRALMAR</b>                          | M. Sébastien DENAJA        |
| <b>UPVD</b>                               | M. Philippe LENFANT        |
|                                           | M. Nicolas ROBIN           |
| <b>Conservatoire du littoral</b>          | M. Cédric BOHUN            |
| <b>Pays Pyrénées-Méditerranée</b>         | Mme Nathalie REGOND PLANAS |
| <b>Intuitu personæ - Préfet des PO</b>    | Mme Frédérique VIARD       |
|                                           | Mme Théa JACOB             |
| <b>Intuitu personæ - Préfet de l'Aude</b> | M. Daniel ARMISEN          |

| Commissaires du Gouvernement              |
|-------------------------------------------|
| <b>Préfet des Pyrénées-Orientales</b>     |
| <b>Préfet maritime de la Méditerranée</b> |

## Annexe 5 • Organigramme







### Parc naturel marin du golfe du Lion

Maison de la Mer  
475 avenue Eric Tabarly  
66700 Argelès-sur-Mer

04 68 68 40 20  
parcmarin.golfe-lion@ofb.gouv.fr

Le rapport d'activités 2025  
du Parc naturel marin du golfe du Lion  
a été approuvé par le conseil de gestion  
le XX juillet 2026

